Vol. LXXXXVI No 303

MONTRÉAL, LES SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 1995

3 CAHIERS - 1, 75 S + TPS + TVQ

LES ARTS

RDI a gagné son pari PAGE C 1



LES ACTUALITÉS

Radio-Québec revoit sa programmation

ÉCONOMIE

1995, l'année des grands remous



FORMES Le Roi mage de

l'architecture PAGE C 12

#### PERSPECTIVES

# Résolution d'antan

C'est le temps des fêtes et le temps des grandes résolutions. Mais à constater le niveau d'endettement atteint par les familles de ce pays, on se demande si après celle de cesser de fumer, l'autre résolution ne sera pas de rembourser ses dettes. Promesse d'ivrogne?

es Québécois, comme les Canadiens, sont aujourd'hui plus endettés que jamais. C'est là le résultat de la stagnation de leurs revenus. mais aussi de la bouchée plus grande croquée par les gouvernements. Qu'on en juge: pour chaque tranche de 100 \$ de revenus de toutes provenances perçus il y a 30 ans, 11 \$ étaient destinés à payer ses impôts, soit la moitié moins qu'aujourd'hui (23 \$). Ce qui ne nous a pas empêchés d'accumuler quelque 750 milliards de dettes, ou 55 555 \$ par travailleur en emploi.

La ponction fiscale croissante des gouvernements sur les revenus des familles a eu pour effet de laisser entre les mains des Canadiens une portion sans cesse plus petite du revenu à dépenser ou épargner: 76 % l'an dernier comparativement à 82 % en 1980 et à 89 % il y a

trente ans.

Sansfacon

Bien sûr, grâce à la croissance économique, les revenus des familles ont augmenté depuis trente ans. Ce qui a permis à la plupart d'en dépenser une proportion moindre pour se nourrir et se vêtir, mais plus large pour une multitude de nouveaux biens et services dont l'utilité réelle est parfois inversement proportionnelle au prix. Statistique Canada en a fait récemment la recension lors d'une de ses enquêtes périodiques. Du téléphone cellulaire au

congélateur, en passant par la seconde et la troisième TV couleur (50 % des ménages), du four micro-ondes (83 %) à l'appareil d'écoute pour disques compacts (47 %), de l'ordinateur personnel (29 %) à l'abonnement au câble (73 %), à Vidéoway et à combien de nouveaux services téléphoniques très utiles, la liste des nouveaux «besoins essentiels» des ménages s'allonge... au même rythme que la facture mensuelle qui l'accompagne. Et l'on n'a encore rien dit du phénomène de substitution de l'une des deux voitures familiales par la camionnette, désormais le choix de presque une famille canadienne sur trois et le seul type de véhicules dont les ventes continuent de grimper selon les dernières données du ministère québécois de l'Industrie, malgré la conjoncture difficile que nous traversons.

Mais la dépense qui a pris le plus de place dans l'accroissement de l'endettement des ménages au cours des dix dernières années, c'est le logement. Avec la longue période de prospérité qui a suivi la récession de 1982, les

Canadiens ont donné tête baissée dans un marché immobilier en plein La meilleure essor, déboursant des sommes parfois élevées pour un bien qui devait, résolution leur avait-on promis, rapporter de forts gains sans trop de risques. Proqu'on puisse messe qui a sombré avec la récession, laissant derrière elle la maison prendre et le contrat hypothécaire toujours valide. Et comme l'inflation n'est pourrait bien plus là pour effacer magiquement la être celle-ci: valeur de ses dettes, il ne reste plus au baby-boomer qu'à vendre à perte... commencer ou à respecter ses engagements en attendant l'aboutissement des vingt par payer années d'hypothèque.

Au cours de la récession de 1992, ses dettes des centaines de milliers d'individus ont perdu leur emploi, la majorité

des autres ont vu leurs revenus gelés pour plusieurs années. Le poids du remboursement des emprunts hypothécaires et personnels est alors venu s'ajouter à la ponction croissante opérée par les gouvernements, obligeant tout le monde à revoir ses priorités. Trois possibilités s'offraient aux ménages: réduire leurs dépenses de consommation, puiser dans leurs épargnes pour soutenir leur niveau de vie, ou'emprunter de nouveau pour maintenir le rythme.

Force est de constater que si, globalement, on n'a pas pu augmenter ses dépenses, on n'a pas davantage voulu les réduire. Depuis 13 ans, les ménages canadiens ont donc progressivement coupé de moitié la portion de leur revenu disponible qu'ils consacraient à l'épargne (de 14 % à 7,5 %), et laisser grimper leur niveau d'endettement qui atteint aujourd'hui 70 % du revenu après impôts au Canada et 66 % au Québec.

À la veille de cette nouvelle année 1996, alors que les marchés boursiers ont déjà produit les fruits qu'on en attendait, que l'immobilier n'annonce aucun redressement notable et que les placements traditionnels ne promettent que des rendements ridicules, la meilleure résolution qu'on puisse prendre pourrait bien être celle-ci: commencer par payer ses dettes. Voilà un «placement» qui rapporte au bas mot entre 8 % et 14 % annuellement, selon le genre d'emprunt dont on se débarrasse, et qui n'est pas imposable.

Ah! ce que, du fond de leur tombe, les ancêtres doivent en rigoler un coup de ces résolutions du jour qui résonnent à s'y méprendre comme les conseils d'antan!

INDEX

Avis publics .....B7 Economie.....B1

Lè monde.....B5

METEO Montréal

Nuageux avec éclaircies. Max: - 4. Dimanche: ciel variable. Max: - 5

neige. Max: - 6. Dimanche: ciel variable. Max: - 6. Détails en B 6

# PAGE A 4

Le Conseil pour l'unité canadienne lance un cri d'alarme Constatant l'inaction libérale, Peter White presse Jean Charest de formuler des propositions constitutionnelles à l'intention du Québec

KONRAD YAKABUSKI LE DEVOIR

du Conseil pour l'unité canadienne invite les autres pro-

vinces et le Sénat, à majorité conservatrice, à déposer

onstatant le «peu d'empressement» du gouvernement fédéral sur le plan constitutionnel, le président

damentale du pays en fonction des revendications du

Selon Peter White, l'urgence de la situation est telle que le reste du pays doit des maintenant se mettre en branle pour faire échec aux souverainistes lors du prochain rendez-vous référendaire. Et une victoire fédéraliste, poursuit l'ancien secrétaire principal de Brian Mulroney, passe forsans délai des propositions visant à amender la loi foncément par les changements constitutionnels «dans le

sens de Meech». Le processus d'amendement constitutionnel, s'il ne saurait s'achever en un an, doit tout de même s'amorcer avec le dépôt de propositions constitutionnelles en 1996, soit bien avant la conférence fédéraleprovinciale sur la Constitution prévue en 1997.

Qualifiant de «pas évidente» la volonté d'Ottawa de s'y

VOIR PAGE A 8: ALARME

Un premier ministre en sursis?

L'impossible pari

### Bonne année!

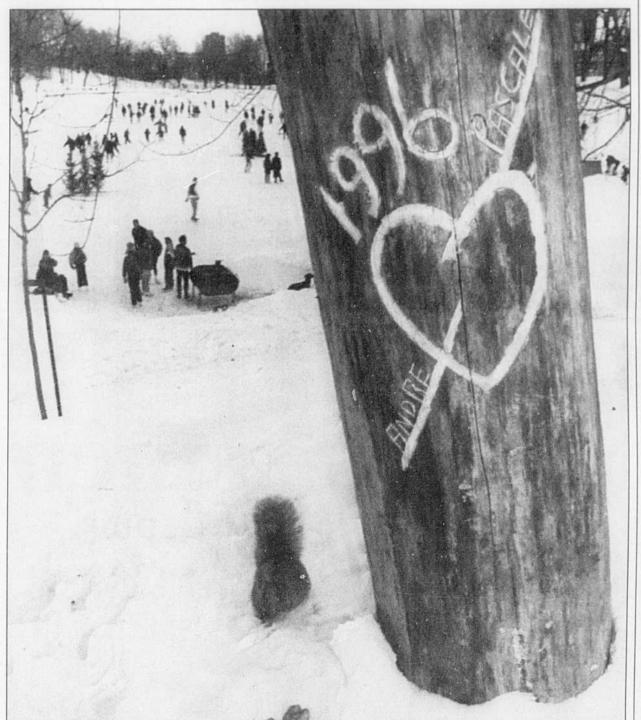


PHOTO IACQUES NADEAU

AUREZ-VOUS le coup de cœur pour 1996, tout comme André et Pascale, qui ont immortalisé leur amour sur un arbre du parc Lafontaine? Dans quelques heures, 1995 ne sera plus. Puissiez-vous, amis lecteurs, faire de 1996 votre année. Meilleurs vœux de la part de toute l'équipe du Devoir.

3 - Les trente ans de Vatican II

# L'automne des illusions

Une Église plus centralisée, une haute hiérarchie frileuse: avec Jean-Paul II, l'optimisme semble avoir disparu

Le dernier volet de cette série examine dans quelle mesure la révolution du concile œcuménique a tenu ses promesses de liberté et de démocratie, notamment ici même, dans l'ancienne Priest Ridden Province...

> STÉPHANE BAILLARGEON LE DEVOIR

ue reste-t-il de Vatican II, trente ans après la fin des travaux qui ont révolutionné l'Eglise catholique? «Beaucoup de choses, mais il en manque encore énormément», répond le théologien Gregory Baum, de l'Université McGill, qui a participé à titre d'expert aux travaux de la réforme catholique, entre 1962 et 1965, et même après. «Nous avons discuté pendant trois années folles, poursuit-il. Nous n'étions pas toujours d'accord, mais nous discutions librement. On crovait que cela allait continuer, mais ca n'a pas continué. Après quelques années, le mouvement a ralenti et s'est même figé dans plusieurs domaines.»

Pour le professeur, dont la réputation dépasse largement nos frontières, l'Église catholique vit maintenant une sorte de contre-révolution. Il est d'ailleurs curieux de constater que les tensions actuelles portent sur bien des questions que le concile n'avait pas abordées, par exemple l'ordination des femmes, le remariage des divorcés et le contrôle des naissances (problème que Paul VI s'était réservé).

Gregory Baum fait une distinction intéressante entre ce qui s'est passé depuis Vatican II entre l'Église et le monde (ecclesia ad extra) et ce qui concerne l'Église elle-même (ecclesia ad intra). «Rome y voyait deux questions différentes, dit-il. Moi je crois au contraire que ce sont des problèmes liés: on ne peut s'ouvrir au monde et bloquer les réformes à l'intérieur. Certains passages des documents de Vatican II envisagent par exemple une pastorale coopérative, la participation des évêques aux grandes décisions, et par les évêques, une participation de leurs diocèses. On a donc pu rêver d'une ouverture vers l'intérieur, mais elle ne s'est jamais produite. [...] Aujourd'hui, l'Église est même plus centralisée qu'à l'époque du concile. Le Vatican

**VOIR PAGE A 8: ILLUSIONS** 



Vancouver, 10 octobre. À trois semaines du référendum, le premier ministre du Canada effectue une tournée dans l'Ouest, Confiant, comme les sondages lui dictent de l'être, dans le fait que les séparatistes seront terrassés aux urnes, il n'a prévu que trois interventions de routine au Québec. À Ottawa, le mot d'ordre officiel tient, inébranlable: business as usual. Jean Chrétien profite de son passage sur la côte du Pacifique pour féliciter les Canadiens de leur calme: il eût été facile de s'emporter, leur dit-il, mais vous avez résisté aux provocations de l'ennemi.

Le pays n'en sortira que plus fort, plus uni. Mais l'homme crie victoire un peu trop tôt. Car au cours de ces heures clés de la campagne, tout

Fraîchement nommé «négociateur en chef», Lucien Bouchard prend la direction de la campagne du OUI, qui effectue aussitôt un redressement spectaculaire. En catastrophe, le premier ministre doit consentir à promettre des «changements» rapides aux Québécois. Affolé, le reste du pays débarque à Montréal pour hurler son affection. Et le NON triomphe par un demi-

cheveu, faisant planer le spectre d'un nouveau choc référendaire et laissant le Canada dans un état second, pantois, en proie à un sentiment d'urgence qui n'a d'égal que Quelques semaines plus tard, la colère gronde tou-jours, et le temps des Fêtes promet de n'être que répit.

Celui qui avait promis d'étouffer la rébellion québécoise sans coup férir, qui avait assuré que la tentation souverainiste n'était que miroir aux alouettes, celui-là s'est trompé. La marchandise a bien été livrée, mais elle est arrivée en si mauvais état que les conseils du fabricant ne valent pas cher la tonne.

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN

# · POLITIQUE ·

Une autre année mouvementée à la Cour suprême

# De dossiers médicaux en pensions alimentaires

PRESSE CANADIENNE

Pour la deuxième année consécutive, la Cour suprême du Canada a mis fin à ses travaux sur une note controversée.

Après avoir autorisé les personnes accusées d'agression sexuelle à invoquer la défense d'intoxication extrême l'an dernier, la plus haute cour du pays a décidé en décembre 1995 de permettre à ces mêmes accusés d'avoir accès, dans certaines circonstances, aux dossiers médicaux et thérapeutiques de leurs victimes.

Les juges ont limité cet accès et établi que les juges devront appliquer des critères stricts avant de permettre la divulgation des documents en question. De plus, il reviendra à l'accusé de démontrer que ces dossiers ou une partie de ceux-ci sont pertinents à sa défense «pleine et entière». Ces documents devront avoir un lien avec un des éléments du litige ou encore la crédibilité du témoin.

Malgré ces balises, les juges de la Cour suprème ont relancé le débat sur l'équilibre à trouver entre les droits de l'accusé à une défense pleiné et entière et le droit de la victime à la protection de sa dignité et de sa vie privée. Les groupes de défense des femmes et des handicapés ont demandé, comme l'an dernier, au ministre de la Justice Allan Rock d'intervenir.

L'année 1996 ne devrait pas être davantage reposante puisque la Cour doit se pencher de nouveau sur la défense d'intoxication extrême dans le cas, cette fois-ci, de crimes dits d'intention spécifique, comme le meurtre. Trois causes entendues en décembre portaient sur cette question et obligeront la cour à préciser sa position dans les mois qui viennent.

#### L'affaire Thibodeau

Par ailleurs, pour la première fois de son histoire, la Cour s'est retrouvée divisée entre hommes et femmes sur une cause concernant un grand nombre de parents.

Majoritaires, les juges masculins ont décidé que l'imposition des pensions alimentaires destinées aux enfants n'était pas discriminatoire à l'endroit des parents gardiens, presque toujours des femmes.

Les deux femmes juges ont manifesté leur désaccord. Elles ont souligné que le parent gardien doit payer de l'impôt sur l'argent versé par l'autre parent, mais n'a pas le droit, comme le parent payeur, de déduire de son revenu imposable les sommes consacrées aux soins des enfants.

Cette cause menée par Suzanne Thibodeau a toutefois forcé le gouvernement fédéral à réexaminer l'imposition et les mécanismes de perception des pensions alimentaires. On attend toujours les correctifs promis par le ministre Allan Rock.

Pour la première fois, la Cour a reconnu que l'orientation sexuelle était un motif illicite de discrimination en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Par conséquent, toutes les lois devront traiter les homosexuels sur le même pied d'égalité que les autres citoyens.

La majorité des juges a par contre ajouté que le gouvernement était en droit de ne pas donner aux conjoints de même sexe les avantages financiers et fiscaux accordés aux couples hétérosexuels, en particulier en matière de pension. Selon la Cour, cette limite peut se justifier dans une société libre et démocratique.

ciété libre et démocratique.

Toujours en matière de droits et libertés, la Cour a soulevé un tollé chez les militants anti-tabac en déclarant inconstitutionnelles les dispositions législatives interdisant la publicité sur le tabac, limitant les commandites et obligeant l'impression d'avertissements anonymes en matière de santé sur les paquets de cigarettes.

#### Dommages

La Cour a établi un autre précédent, cette fois dans une poursuite

pour libelle. Elle a obligé l'Église de scientologie à payer les dommagesintérêts les plus élevés de l'histoire juridique canadienne à l'avocat torontois Casey Hill. Le total des dommages atteignait 1,6 million. Les juges estimaient qu'une bonne réputation était le bien le plus précieux d'un avocat.

Ils n'ont pas fait preuve de la même générosité envers une femme de Colombie-Britannique qui a été contaminée par le virus du sida lors d'une insémination artificielle.

Plusieurs causes retiendront l'attention en 1996:

■ la Cour doit se pencher sur la question délicate des ententes de garde partagée qui exigent que le parent gardien réside dans une zone

géographique précise;

les juges entendront aussi Robert
Latimer, ce fermier de la Saskatchewan qui a mis fin aux jours de sa fille
handicapée parce que ses souffrances étaient devenues intolérables. M. Latimer veut que la Cour
revoit sa condamnation pour
meurtre non prémédité et sa senten-

ce à perpétuité;
 enfin, les juges devront déterminer s'il est acceptable de séparer les enfants handicapés des autres écoliers afin d'assurer un meilleur enseignement à chacun des groupes.

# Pas très bilingue, le Canada...

HUGUETTE YOUNG PRESSE CANADIENNE

O ttawa — Une enquête du Commissaire aux langues officielles montre que les services et les programmes de formation offerts par le ministère du Développement des ressources humaines desservent mal les francophones.

Le Bureau du commissaire donne ainsi raison à l'Association canadienne-française de l'Ontario qui a déposé une plainte auprès du commissaire en mai 1994.

Selon l'ACFO, les politiques du ministère fédéral ne respectent pas la Loi sur les langues officielles. En particulier, les centres d'emploi du ministère ne cherchent pas à «favoriser l'épanouissement» et «le développement» des minorités francophones.

En outre, selon l'ACFÓ, le droit des minorités à l'instruction dans leur langue et à la gestion scolaire tel que prévu par l'article 23 de la Charte canadienne «devrait s'appliquer à la formation professionnelle».

mation professionnelle».

«Selon l'ACFO, les francophones devraient pouvoir gérer eux-mêmes les programmes de formation et d'adaptation en français», lit-on dans le rapport de 33 pages du commissaire, rendu public en décembre.

Une entente entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral ne fait rien non plus pour endiguer l'assimilation et «corriger les désavantages de la communauté franco-ontarienne», critique l'ACFO. Après avoir passé au crible les programmes, politiques et structures du ministère, le Commissaire aux langues officielles constate que les centres d'emploi du Canada «offrent moins de programmes en français qu'en anglais, et ceux qui sont offerts en français sont de qualité inférieure».

«Les centres d'Emploi Canada ont tendance à diriger les rranco-ontariens vers les programmes de formation en anglais», ajoute le rapport.

De leur côté, les directeurs des centres d'Emploi Canada font valoir que les clients francophones optent souvent pour des cours en anglais car la demande est trop faible en français, ou encore parce qu'ils croient ainsi obtenir de meilleures chances sur le marché du travail.

«Si la formation en anglais est le moyen le plus efficace pour amener, du pain sur la table, les clients choisissent l'anglais», répliquent les fonctionnaires dans le rapport du commissaire. «Le choix définitif de la langue de la formation appartient au client.»

Or, de l'avis du Bureau du commissaire, les centres d'emploi doivent faire une «offre active de services» aux clients francophones.

Le rapport du commissaire note que le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral se sont engagés à améliorer les services de formation en français destinés aux Franco-ontariens. Par contre, cet engagement est «resté lettre morte», fait-ontaries

COLOMBIE - BRITANNIQUE

# Riches immigrants recherchés

PRESSE CANADIENNE

Vancouver — La Colombie-Britannique est à la recherche de 100 immigrants riches désireux d'investir 350 000 \$ en échange d'un statut d'immigrant reçu.

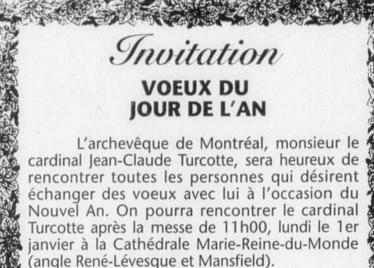
Le ministère de l'Immigration a annoncé jeudi que le ministre Sergio Marchi avait approuvé la création d'un fonds qui pourrait donc atteindre 35 millions, et dont l'administration serait confiée à la province de Colombie-Britannique.

Plus d'une centaine de fonds de ce

genre ont été autorisés par le gouvernement fédéral depuis la création de son programme controversé, il y a près de dix ans.

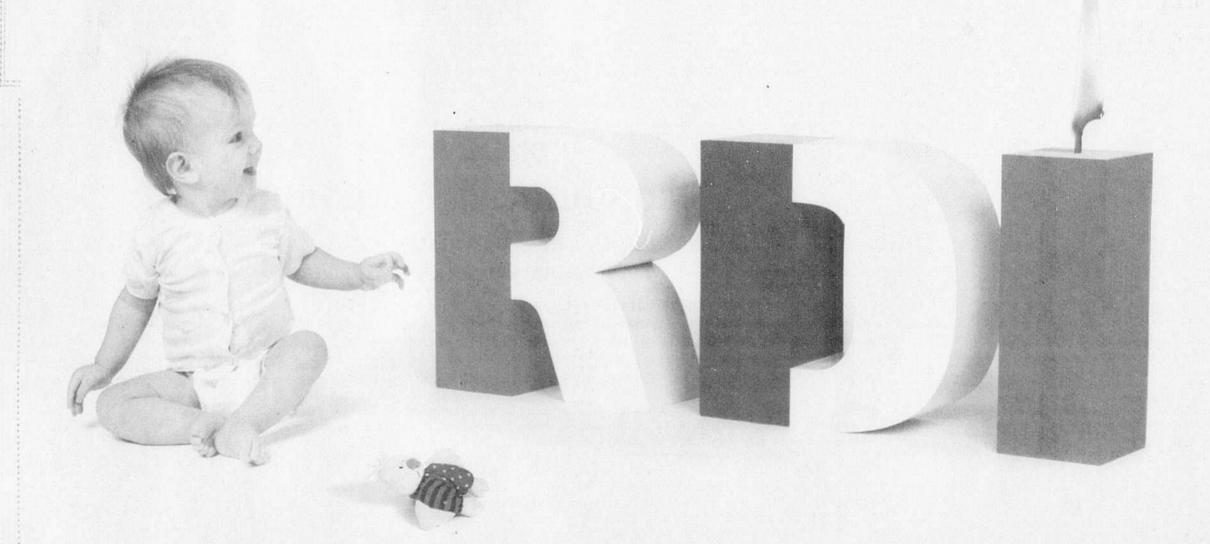
Le ministre Marchi avait imposé en novembre 1994 un moratoire de 18 mois sur la création de nouveaux fonds. Celui de Colombie-Britannique aurait malgré tout été approuvé parce que la demande aurait été reçue avant le 1<sup>er</sup> janvier 1995, date de l'entrée en vigueur du moratoire. «L'argent provenant de ce fonds servira à des investissements créateurs d'emplois», déclare-t-on au gouvernement.

#### A NE DAS MANQUER POUR LES FÊTES « les jours du boxing day » valentino W D · U · B · U · C URBIS MISSONI 277, av. Laurier O. 383, St-Jacques O. 5107, av. du Parc Centre de Commerce Mondial 277-7558



Pour renseignements supplémentaires, composez le 866-1661

Notre vie n'est plus la même depuis son arrivée...





Depuis un an déjà, l'information continue.

• LE DEVOIR •

# MONTREAL

Déménagement de la Bibliothèque nationale du Québec

# Cap sur Sainte-Catherine?

# Le gratin littéraire s'oppose à l'installation dans un quartier commercial

Les

collections

spéciales et

les archives

s'en iraient

dans l'édifice

Simpson

BRIAN MYLES LE DEVOIR

a Bibliothèque nationale du Qué-La Bibliothèque haddendenager bec (BNQ) pourrait déménager ses pénates rue Sainte-Catherine, dans un quartier à vocation commerciale, au grand dam des défenseurs du «patrimoine littéraire» québécois. Pour pallier un manque d'espace,

la direction de la BNQ jongle présen-tement avec l'idée de déménager les collections spéciales et les archives dans l'ancien édifice Simpson, rue Sainte-Catherine, en plein cœur d'une partie fort achalandée du centre-ville. La BNQ envisage également une deuxième solution, celle de rénover et d'agrandir l'édifice qu'elle occupe actuellement rue Sherbrooke, angle Saint-Urbain. C'est ce que le président-directeur la Bibliothèque nationale, Philippe

Sauvageau, a expliqué. Il a précisé que la viabilité et l'accessibilité des «impératifs incontournables» constitueront les éléments les plus importants de la décision finale.

La BNQ a confié à des firmes externes le mandat d'évaluer les coûts reliés à chacun des scénarios. Les études de faisabilité sur les deux projets devraient être prêtes en janvier ou en février prochain. Le gouverne-ment du Québec devra par la suite prendre la décision finale

M. Sauvageau, qui n'a pas voulu avancer de chiffres — «il faut que ça coûte le moins cher possible», at-il dit laconiquement — ignore lequel de ces deux scénarios est le plus abordable. Le président-directeur de la BNQ

ne privilégie aucune solution au détriment de l'autre. «L'aspect financier va être pris en considération de façon importante, dit-il. Si on veut que notre projet fonctionne, il faut qu'on présente. il faut qu'on présente quelque chose de réaliste, surtout dans le contexte économique actuel.»

Contrairement à plusieurs hommes et femmes de lettres, M. Sauvageau ne reconnaît pas la nécessité que la Bibliothèque nationale demeure dans le quartier

latin, où elle se trouve actuellement. «Le fait que ça soit dans un quartier culturel, c'est un élément de plus, mais ce n'est pas essentiel», soutient-il. M. Sauvageau admet par contre que la BNQ doit demeurer au centre-ville. «Si c'est situé ailleurs, on va perdre notre clientèle.»

Il y a trois semaines, le président de l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ), Bruno Roy, s'était fermement opposé au déménagement éventuel de la Bibliothèque nationale dans un quartier à vocation commerciale.

Dans le quartier latin, la BNQ bénéficie présentement d'un rayon-nement culturel considérable, grâ-ce à la proximité de l'Uni-

versité du Québec à Montréal, du Cégep du Vieux-Montréal, de la Cinémathèque québécoise, de la Place des Arts et de nombreux musées et salles de spectacles.

«Isoler la BNQ des gens qui la fréquentent, ce serait comme tenter de vendre des frigos au pôle Nord», avait fait valoir Pierre Lavoie, directeur général de l'UNEQ.

«J'avoue que je ne me suis jamais interrogé de cette façon-là, affirme pour sa part Philippe Sauvageau. Je m'interroge plus au plan économique [pour savoir] quelle est la meilleure solution pour la Bibliothèque nationale dans le contexte actuel.»

M. Sauvageau a précisé que le choix final ne s'était pas encore arrêté sur l'ancien édifice Simpson. «Les deux hypothèses sont intéressantes», a-t-il dit. La BNQ s'est par contre fixé l'ob-

jectif d'accroître sa clientèle. «La localisation et l'affluence, c'est consécutif, explique M. Sauvageau. Si on veut une bonne affluence, il faut que ça soit bien situé.»

«Dans les deux cas c'est au centre-ville, c'est bien situé, a-t-il poursuivi. L'important, c'est que ça soit bien desservi par le transport en commun.»

M. Sauvageau n'écarte par ailleurs pas l'hypothèse que la Bi-bliothèque nationale et les Archives nationales cohabitent finalement dans le même édifice. «Il y a certaines économies de coûts à fai-

M. Sauvageau souhaiterait enfin, tout comme l'Union des écrivaines et écrivains, que la Bibliothèque nationale devienne propriétaire de

l'édifice qu'elle occupe. Il ignore toutefois si Québec se montrera réceptif à cette demande. «J'imagine que oui. Je ne peux pas répondre à leur place. On n'est pas rendu à ce point-là.»

# Féerie électrique



PHOTO JACQUES GRENIER

SOUS DES CIEUX cléments, l'année 1995 s'achève et Montréal, pour les amateurs des marches et randonnées de soirées, s'illumine. L'intersection des rues McGill College et Sainte-Catherine ne fait pas exception à la tradition du temps des Fêtes et revêt ses plus beaux atours.

#### LE MEURTRIER DE BREAU SE DÉNONCE

(PC) — Un électricien de 31 ans, Sylvain Brazeau, a été formellement accusé hier, au palais de justice de Montréal, du meurtre de Lyanne Breau, dont le corps partiellement nu a été retrouvé samedi dernier dans une cage d'escalier d'un immeuble commercial de Westmount. Brazeau, qui travaillait depuis six ans du complexe Westmount Square, s'est rendu aux policiers jeudi soir en compagnie de son avocat. A l'issue de la comparution d'hier, l'enquête préliminaire a été fixée pro forma au 10 janvier. Au moment où il s'est présenté au poste de police, Brazeau était déjà considéré comme un suspect par les enquêteurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal, qui s'apprêtaient à le mettre en état d'arrestation. Selon un porte-parole de la police, l'enquête a pu progresser grâce à l'examen des vidéo-cassettes enregistrées par les caméras de sécurité de l'édifice. La jeune femme de 25 ans d'origine acadienne, dont les funérailles ont eu lieu hier à Moncton, avait été portée disparue le 19 décembre dernier. Elle avait quitté son domicile tôt le matin pour se rendre à son travail dans une firme de comptables qui occupe des bureaux au Westmount Square.

#### L'ITINÉRAIRE RÉCOMPENSÉ

Montréal, gagnante d'une bourse de 2000 \$ et d'un prix Ultra'Lait décerné par Natrel et par le réseau Radio Energie. Du coup, L'Itinéraire se classe parmi les finalistes qui ont une chance, le 10 janvier prochain, de se voir attribuer, pour l'ensemble du Québec, un prix qu'accompagne une bourse de 10 000 \$. Le concours Ultra'Lait cherche à distinguer les initiatives (affaires, arts, culture ou implication communautaire) s'adressant à la génération des 18-35 ans. L'on sait que cette publication mensuelle, vendue dans la rue, est rédigée presque entièrement par des sans-abri ou des ex-toxicomanes. L'Itinéraire tire à près de 30 000 exemplaires et «permet aux sans voix et aux déshérités de se faire valoir auprès de la population», a signalé le jury qui avait, dans le grand Montréal, à sélectionner un gagnant parmi une quarantaine de concur-

(Le Devoir) — L'équipe du journal

L'Itinéraire est, pour la région de

#### INCENDIE MAJEUR

(PC) — Un incendie d'une rare violence a détruit hier un édifice de trois étages situé à l'angle des rues Saint-Denis et Jean-Talon, à Montréal. Les flammes ont également endommagé sérieusement deux édifices adjacents. Au total 13 logements et cinq commerces ont été touchés et plus d'une quarantaine de personnes ont dû être évacuées. Deux personnes ont été incommodées par la fumée et deux pompiers ont subi de légères blesssures en combattant les flammes. Au total, une centaine de pompiers ont réponduà l'alerte générale lancée vers 7h00 hier matin. Une enquête a été instituée pour déterminer l'origine de l'incendie, qui est considérée comme suspecte.

# Scepticisme dans Villa-Maria

BRIAN MYLES LE DEVOIR

M algré les déclarations rassurantes de l'administration Bourque, le Comité pour la protection du secteur Villa-Maria ira de l'avant dès le 8 janvier avec ses consultations publiques parallèles, destinées à freiner un projet de déve-loppement résidentiel dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce (N. D. G.)

Le Comité reproche au maire Pierre Bourque de ne pas avoir écouté les citoyens avant de donner son aval à la construction de 172 unités d'habitation sur le terrain du monastère des sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, dans le secteur Villa-Maria.

Blâmant l'administration municipale pour avoir tenu un «simulacre de consultation», le Comité mettra sur pied dès janvier une commission indépendante pour permettre aux citoyens de faire valoir leur point de vu sur le projet du Précieux-Sang.

«Nous avons l'intention de faire ce que le maire Bourque devait faire, affirme Ruth Dunsky, porte-parole du Comité. Nous voulons donner aux citovens la chance d'avoir une influence sur ce qui se produit dans leur communauté.»

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté récemment un règlement modifiant le zonage dans le secteur Villa-Maria afin d'autoriser la construction de 172 unités d'habita-

FISCHERA

DIMANCHE 7 janvier

Incluant:

Départ:

Retour:

tion sur le terrain du monastère des Adoratrices du Précieux-Sang.

De nombreux citoyens du secteur s'opposent à ce projet qui éliminera des espaces verts dans un quartier qui en compte déjà très peu. Ils craignent en outre que ce projet ouvre la porte à la construction de 700 loge-

ments et maisons supplémentaires.

Jeudi dernier, Pierre Goyer,
membre du comité exécutif et responsable de l'urbanisme, a voulu se faire rassurant en affirmant que la Ville de Montréal n'avait pas l'intention d'autoriser le développement résidentiel dans l'ensemble du secteur. Seul le terrain appartenant aux Adoratrices du Précieux-Sang accueillera de nouvelles constructions, a-t-il dit.

Ruth Dunsky estime que les déclarations récentes du conseiller Goyer ne sont pas du tout rassurantes. «Il a dit qu'on ne construirait pas davantage maintenant, mais il n'a pas dit jamais.»

Changement de zonage

Mme Dunsky rappelle que la Ville a donné son aval à une modification du zonage sur un terrain de quelque 50 acres qui englobe aussi les propriétés des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et les Sœurs de la Providence.

Elle craint que les autres communautés religieuses de Villa-Maria ne cèdent leurs terrains à des promoteurs immobiliers. «C'est ce qui va arriver fi-

Boutique Courir

SALOMON

PARC DU MONT STE-ANNE

en collaboration avec

vous offre des sorties de

SKI DE FOND

DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

GEO LEIN AIR

nalement, croit-elle. Si les religieuses décidaient de vendre, la modification du zonage a été faite, alors...

Les travaux de la commission des citoyens de Villa-Maria s'échelonneront sur plusieurs mois. La population sera d'abord convoquée à des séances d'information. Les organismes et individus pourront par la suite présenter des mémoires et faire part de leur points de vue. Les commissaires feront enfin leurs recom-

La commission a déjà reçu les appuis d'Héritage Montréal et des asso ciations des parents et des diplômés de l'École Villa-Maria.

Ruth Dunsky espère que cette commission fera reculer l'administration municipale. «Jusqu'à maintenant, ils n'ont rien écouté de ce que nous avons dit. Je crois que c'est notre dernier espoir.»



Soirée du 31 décembre

Le Bouchon

Orchestre D.J.

Cotillons Valet-parking gratuit

4448 boul. St-Laurent, Montréal Tél.:(514) 985-2232

### PADERNO - PADERNO C'est le temps des fêtes.

Profitez du rabais de 40 % sur le prix de détail suggéré et offrez-lui une casserole de qualité PADERNO.

Liste de nos services: \* pièces d'autocuiseur Presto, Seb, Lagostina, Monix



remplacement de poignées Wear Ever et autres marques

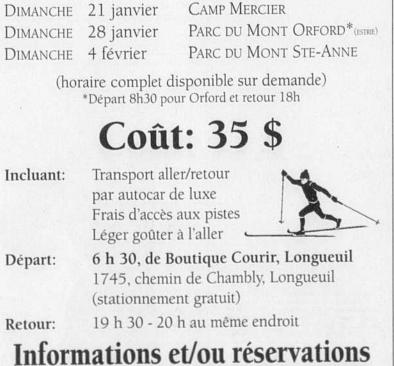
polissage - soudure - étamage

sexamen gratuit des autocuiseurs, Presto, Seb, Lagostina, Monix etc.

#### Rendez-vous à la CLINIQUE DE LA CASSEROLE INC. 7561, rue Saint-Hubert (métro Jean-Talon) Tél.: 270-8544

4144, rue Sainte-Catherine Ouest (métro Atwater) Tél.: 933-9878





674-4436 • 499-9600 • 978-9822

# ◆ LE DEVOIR ◆ ACTUALITÉS

# Ouvert ou fermé?

LE DEVOIR

A lors qu'agonise l'année 1995 et que se pointe, vigoureux, le nouvel an 1996, chacun peut opter pour les activités de son choix, de préférence en compagnie des proches ou des amis les plus chers. La plupart des restaurants réputés ont, semble-t-il, reçu un grand nombre de réservations pour le réveillon de la Saint-Sylvestre (dimanche soir). Malgré toutes les médisances et calomnies qu'on dit à son endroit, c'est peut-être le *Bye-Bye 95* (SRC) qui accompagnera bon nombre de Montréalais dans les dernières heures qui précèdent l'année bissextile 1996. Voici un calendrier non exhaustif qui pourrait vous éviter de vous buter à des portes closes.

#### Administration

■ Tous les bureaux des gouvernements du Canada et du Québec sont fermés

Les bureaux de l'hôtel de ville de Montréal, de même que ceux d'Accès Montréal, fermés depuis hier, ne seront accessibles que le mercredi 3 janvier 1996.

■ Les 1<sup>er</sup> et 2 janvier, il n'y a ni collecte des ordures ménagères, ni collecte sélective des déchets. La collecte des arbres de Noël se fera le 10 janvier.

■ La Cour municipale ne reprend ses activités que le mercredi 3 janvier.

#### Marchés publics

■ Le Marché Jean-Talon est ouvert jusqu'à 16h dimanche; il ferme les 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

■ Le Marché Atwater ouvre jusqu'à 17h dimanche et ne rouvre que le mercredi 3 janvier.

■ Le Marché Maisonneuve est accessible jusqu'à 17h dimanche, il est fermé le 1er janvier et rouvre le 2 janvier (mardi) de 13h à 18h.

#### Centres culturels

■ Biodôme (4777, avenue Pierre-de-Coubertin): ouvert tous les jours de 9h à 18h. On y présente une exposition de jouets (*La planète est en jeu*...) et une animation théâtrale pour enfants (Opération toutous p'tits) jusqu'au dimanche 7 janvier, à 13h et à 15h.

■ Biosphère (ile Sainte-Hélène, parc des îles): fermée le 1<sup>er</sup> janvier. Ouverte de mardi à dimanche (10h à 17h). Durant les fêtes, jusqu'au 7 janvier, la Biosphère offre aux adultes des billets d'entrée à 1 S si la personne apporte quatre contenants de nourriture non périssable qui seront remis à des familles nécessiteuses; les jeunes qui apportent deux contenants de nourriture non périssable bénéficient du même tarif réduit.

■ Insectarium (4581, rue Sherbrooke Est): ouvert tous les jours de 9h à 18h. Offre une programmation continuel-le de dix films sélectionnés lors de festivals de films scientifiques. Jusqu'au 7 janvier.

Chapelle historique du Bon-Pasteur (100, rue Sherbrooke Est): ne rouvre que le 10 janvier.

■ Centre d'histoire de Montréal (Place d'Youville): fer-

mé jusqu'au 27 janvier. Jardin Botanique de Montréal (4101, rue Sherbrooke Est): ouvert tous les jours de 9h à 18h. Jusqu'au 7 janvier, on peut y voir l'exposition Plaisirs de Noël, dans la

Planétarium de Montréal (1000, rue Saint-Jacques Ouest): fermé dimanche en soirée et toute la journée du 1<sup>er</sup> janvier. On y présente un spectacle intitulé L'Etoile des

■ Musée d'archéologie et d'histoire (Pointe-à-Callière, 350, Place Royale): ferme le 1<sup>er</sup> janvier et rouvre à midi le 2 janvier. Ouvert habituellement du mardi au dimanche de 10h à 17h (jusqu'à 20h le mercredi).

■ Les Maisons de la Culture ne rouvrent que le 2 jan-

■ La Bibliothèque Centrale, ainsi que celles de quartiers, la Phonothèque et le Bibliobus ne reprennent leurs activités que le mercredi 3 janvier.

#### Sports

■ Les arénas de la ville ferment dimanche (13h30) pour ne rouvrir que le 3 janvier. Il y a quatre exceptions: Etienne-Desmarteaux, Michel-Normandin, Sylvio-Mantha et Rodrigue-Gilbert qui ouvrent jusqu'à 13h30 dimanche et reprennent leurs activités à 14h le mardi, 2 janvier.

■ Centre de loisirs municipaux: fermés jusqu'au 4 janvier inclusivement. Exception: le centre Claude-Robillard qui est ouvert toute la journée aujourd'hui et qui rouvre dimanche de 8h30 à 13h30, en plus d'accueillir le public toute la journée les mercredi et jeudi, 3 et 4 janvier.

Les piscines intérieures de la ville de Montréal sont fermées jusqu'au 2 janvier inclusivement. Les cinq piscines intérieures suivantes sont ouvertes aujourd'hui et dimanche: Centre-du-Plateau, Edouard-Montpetit, Hochelaga, Saint-Henri et le Centre aquatique Rivière-des-Prairies.

Les 174 patinoires extérieures de la ville de Montréal sont ouvertes. Certaines sont dotées d'abris chauffés. La plupart ont de l'éclairage et des installations sanitaires. Fermeture le lundi 1<sup>er</sup> janvier.

■ À travers neuf parcs de Montréal existe une piste de ski de fond de 72 kilomètres, à laquelle s'ajoute depuis peu un parcours de 2,5 km (Lien vert) entre les parcs Champ Doré et Jean Rivard dans Villeray-Saint-Michel-Parc

Accès-Montréal a publié un dépliant contenant la plu-part des activités hivernales possibles. Dépliant disponible dans de nombreuses installations sportives et de loisirs de la Ville de Montréal, de même que dans un groupe varié de restaurants, cafés et commerces.

Après sa restructuration

# Radio-Québec reverra sa programmation

MARIO CLOUTIER LE DEVOIR

A près l'acceptation par les techniciens de Radio-Québec de la nouvelle convention collective de trois ans qui prendra effet le 2 janvier ainsi que le protocole de mesures de soutien pour les employés mis à pied, le nouveau Télé-Québec devra maintenant revoir le contenu de sa programmation. C'est ce qu'a confirmé hier le président du conseil d'administration et p.-d.g. par intérim, Mi-

«C'est déjà amorcé. J'ai eu un entretien la semaine dernière avec le directeur de la programmation, Paul Breton, au sujet du contenu, des équipements et des nouvelles technologies. Nous commençons une période de transition pour laquelle nous étions préparés. il fallait définir le canevas portant sur nos besoins. C'est fait.»

Les chiffres officiels disent finalement ceci: les mises à pied touchent 251 des 580 employés de Radio-Québec. Le çadre budgétaire restrictif avec lequel la télévision d'État devra dorénavant évoluer montre un manque à gagner de 11,9 millions, pour un budget total de 53,5 millions. Le travail ne fait donc que commencer à Télé-Qué-

bec, nouvelle appellation contrôlée par le conseil des ministres. Les employés qui devaient prendre congé du 23 décembre au 8 janvier sont toujours au poste «pour permettre à la «nouvelle» chaîne de commencer l'année du bon

pied», selon Michel Pagé.

«Pour ma part, je poursuivrai deux objectifs au cours des prochaines se-maines. Je compte d'abord rencontrer le personnel qui demeure dans l'équipe pour tourner la page. L'année 1995 a été particulièrement remplie d'émotions. Cette démarche de contact avec

les employés devrait nous permettre de renouveler notre engagement respectif envers la mission qu'on doit mener à terme.»

Le deuxième objectif du p.-d.g. concerne davantage le contenu des émissions de Télé-Québec. «J'investirai le temps qu'il me reste ici, a-t-il dit sans être en mesure de fixer d'échéances à ce sujet, pour revoir la programmation. Après 27 ans d'existence, Radio-Québec se devait de

se questionner sur sa raison d'être, son mandat et sa mission. Il est clair que le contenu sera éducatif et culturel. mais qu'il devra viser aussi un maximum de gens et un

public de tous âges. Reste à définir la couleur

Les créneaux L'ancien ministre de l'Education, souhaite notamment voir la télévision d'État étaéducatif et blir une association plus étroite avec le ministère dirigé par Jean Garon. M. Pagé culturel croit également que plusieurs autres ministères pourraient utiliser davantage le restent mais volet éducatif de Télé-Québec. Des discussions ont de plus été amorcées avec des devront représentants du domaine culturel, en dan-

> la visibilité des arts à Télé-Québec. De nouvelles émissions prendront l'af-fiche dès le printemps, dont une version

se et en théâtre, dans le but d'augmenter

courte du bulletin régional de nouvelles qui aura sa forme définitive vers la fin de l'année 1996.

«On va progresser au rythme où on peut au cours des prochains mois, indique Michel Pagé. Mais l'habillage final, l'identification de Télé-Québec ne sera vraiment prête qu'en septembre prochain pour la programmation d'automne.»

# Mes oreilles!

Motoneiges l'hiver, motomarines l'été: pas de répit pour les villégiateurs

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

e hurlement des motoneiges, qui L'déchire le silence à des kilomètres à la ronde à cette époque de l'année, ressemble à une douce musique filtrée par les fenêtres du chalet aux milliers de villégiateurs et riverains des lacs et rivières du Québec, qui s'apprêtent à vivre un autre été avec un mal qui répand davantage la terreur, les motoma-

Mais, contrairement aux motoneiges, que les citoyens doivent en général subir en raison de la tolérance des autorités provinciales envers le loisir motorisé, plusieurs groupes de citoyens ont entrepris de faire échec avec succès aux motomarines en utilisant les pouvoirs du gouvernement fédéral en matière de contrôle de la navigation.

Jean-Pierre Leduc a reçu confirmation au début d'octobre que les motomarines ainsi que toute embarcation motorisée seront désormais interdits sur le petit lac Berthier, dans la municipalité de Saint-Jean-de-Matha, où il vit depuis plus de quatre décennies.

Avec les autres membres de l'association des riverains, il s'est lancé dans une aventure administrative qui a duré deux ans. Mais une aventure qui s'est soldée par une victoire complète contre le loisir motorisé, qui était en train d'envahir son lac comme la plupart des autres plans d'eau des Laurentides.

La navigation étant de compétence fédérale, les municipalités ne peuvent réglementer sur leurs plans d'eau ni le type d'embarcations, ni leur aire ou les heures de circulation, ni la puissance des moteurs même au nom de la sécurité publique et de la paix sociale, leurs responsabilités premières.

Mais Ottawa, qui est bien loin des villégiateurs des petits lacs perdus du Québec, de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique, s'est doté d'un règlement qui lui permet de déléguer son autorité aux provinces en ce domaine. Il se réserve le droit d'entériner par décret les interdits ou les normes de navigation que citoyens et municipalités peuvent décider démocratiquement et que leurs gouvernements provinciaux

Jean-Pierre Leduc est bibliothécaire, ce qui explique qu'il a d'abord visité les bibliothèques de droit des universités de Montréal avant d'assiéger les services juridiques du ministère des Affaires municipales, à Québec, ou les conseillers municipaux de Saint-Jeande-Matha. Lorsqu'il eut bien compris les rôles de chacun dans cette affaire, il déclencha la mise en place d'un règlement municipal, dont l'autorité est maintenant confirmée par un décret fédéral adopté l'automne dernier. Il n'est pas le seul: quelques dizaines de municipalités québécoises ont entrepris d'utiliser ce canal pour civiliser la navigation de plaisance, et les motomarines en particulier, sur leur territoire.

«Nous leur avons demandé d'effectuer un sondage auprès des riverains parce que nous voulions que notre rè-glement municipal corresponde aux règles démocratiques», raconte le conseiller mathalois Robert Morin, ex-président d'ailleurs d'Ecologie Saint-Jean-de-Matha.

Le sondage a indiqué que 90 % des riverains du petit lac Berthier favorisaient l'interdiction totale des embarca tions à moteur. A la suite de ce sondage, un règlement municipal a été adopté et entériné par Québec, qui l'a soumis pour approbation à Ottawa.

Un citoyen sera bientôt désigné inspecteur pour faire respecter le règlement, dont la contravention pourra entraîner de substantielles amendes.

«Il est temps que les gouvernements prennent les motomarines pour ce qu'elles sont, explique Jean-Pierre Leduc, c'est-à-dire des bolides sans utilité d'aucune sorte. Leurs propriétaires les achètent pour faire de la vitesse et des acrobaties, qui s'accompagnent de risques sérieux pour les nageurs, de bruits achalants à toute heure du jour et de la nuit pour les riverains et d'érosion intense des rives. Malheureusement, au plan réglementaire, elles sont assimilées à des embarcations à moteur ordinaires même si elles n'ont rien à voir, par exemple, avec la chaloupe d'un pêcheur.»

Le porte-parole des riverains de ce petit lac de Lanaudière estime d'autre part «injuste que le fardeau de la preuve repose sur les épaules des utilisateurs tranquille des cours d'eau, qui doivent prouver que l'usage de ces bolides polluants et bruyants n'est pas sécuritaire pour les gens et l'environnement. Il faudrait renverser le fardeau de la preuve envers les propriétaires de ces engins, dont on n'exige aucune formation, aucun port de casque, aucun âge minimum, etc.»

Les règles fédérales devraient, selon M. Leduc, créer une catégorie à part pour les motomarines pour faciliter leur contrôle au niveau municipal, et Ottawa devrait donner plus de latitude aux citoyens et aux conseils municipaux pour réglementer les types d'embarcations.

# Coups de moulinette

toucher tous

les âges



TROIS HOLLANDAIS profitent du gel tout à fait exceptionnel du canal qui court dans Rotterdam et sa banlieue pour pratiquer leur sport national. Les températures en-dessous du seuil de congélation dans le nord de l'Europe ravissent sans doute tous les patineurs, forts nombreux au pays des moulins.

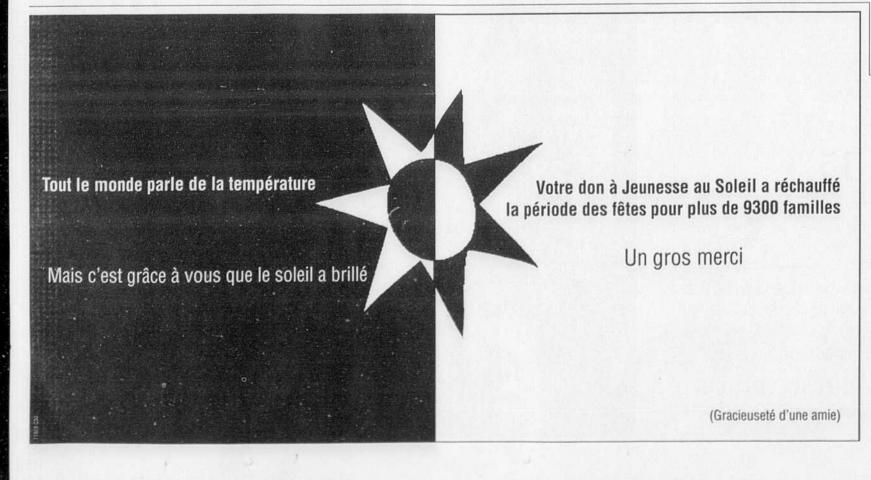
#### CENSURE SUR INTERNET

Columbus (Ohio) (AP) — Le réseau américain d'informatique CompuServe, qui permet d'accéder au réseau Internet, a décidé de bloquer l'accès de ses quatre millions d'abonnés à une série de documents pornographiques sous la pression de la justice allemande. Cette mesure est la plus radicale jamais engagée dans le domaine des services «en ligne» qui permettent d'accéder à Internet. CompuServe, dont le siège est à Columbus (Ohio), fournit un logiciel qui permet de «naviguer» sur Internet et d'accéder à une multitude de services. Elle a décidé de couper ses voies d'accès à une série de services d'Internet à caractère pornographique, notamment des documents ayant trait à la pédophilie, à la demande de la police de Bavière qui enquête sur ce réseau. Ne pouvant couper l'accès à Usenet à ses seuls 220 000 abonnés allemands, Compu-Serve a décidé de le faire pour tous ses abonnés dans le monde, soit quatre millions de personnes.

De nombreux abonnés et associations ont réagi contre cette censure, estimant qu'elle pourrait s'étendre dans l'avenir aux domaines politiques et autres.

#### VERS DE MEILLEURS PILOTES

Washington (AFP) — Les autorités fédérales américaines vont revoir l'entraînement des pilotes de la compagnie American Airlines à la suite de la catastrophe aérienne qui a fait 160 morts la semaine dernière en Colombie, a annoncé, hier, un responsable de l'organisation de l'aviation civile (FAA). «La FAA se prépare à rencontrer les dirigeants d'American Airlines pour mettre en place une procédure de contrôle» concernant notamment «l'entraînement» des pilotes de cette compagnie, selon le responsable qui a requis l'anonymat. Une première rencontre aura sans doute lieu jeudi à l'aéroport de Dallas-Forth Worth, où est basé American Airlines.





Automne hiver 40% à 50% de RADAIS



277, av. Laurier O. • 270-6154 413, St-Jacques O. Centre de Commerce Mondial • 844-9125

# · LES ACTUALITÉS ·



# L'année 1995 en photos

référendum sur la souveraineté, ce fut un fugitif poème d'amour au Québec récité par des dizaines de milliers d'anglophones (centre) invités par le camp du NON; les titres de transport défièrent alors toute concurrence! Le survol forcément incomplet de l'année qui fuit (sens des aiguilles d'horloge) passe par le ministre canadien des Pêches, Brian Tobin, défenseur du turbot, et par une sentinelle tentant de masquer l'étendue des champs de marijuana à Kanesatake. Il y eut les procès retentissants de Bernardo (condamné) et d'O. J. Simpson (acquitté), les scabreuses photos de paras d'un bataillon d'«élite» torturant un adolescent somalien! Puis il y a

Place du Canada, quatre jours avant le Rabin, assassiné lors d'un rallye pour la paix, Kobé (Japon), ville qui a vacillé sous un séisme géant. L'Ontario a porté au pouvoir Mike Harris, le conservateur du «common sense». Les États-Unis ont découvert la gangrène de groupes fanatisés quand vola en éclats un édifice fédéral d'Oklahoma City. La France mit fin à 14 ans de régime socialiste en élisant à la présidence le gaulliste Jacques Chirac. À Montréal, quatre policiers furent reconnus coupables dans l'affaire Barnabé... et le gardien de buts millionnaire des Canadiens, Patrick Roy, délaissait ses fans pour se faire happer par l'Avalanche du Colorado, tandis que le «huard» figurait dans une affiche à l'appui du camp du OUI.







PHOTO JACQUES NADEAU

























# De l'exigence

Lise Bissonnette

L'hiver est tombé sur le Québec, plus tôt que plus tard, fatalité blanche et tranquille. Et l'impression s'installe, jusqu'à la certitude, que ce pays a un destin tout aussi inéluctable. Les gens du NON ont tendance à retirer déjà leurs billes, à imposer dès maintenant les coûts de «transition» vers la souveraineté. Les gens du OUI attendent leur printemps, sûrs qu'il viendra.

Le Québec

peut et doit

retrouver

les moyens

de convaincre

endorment, même si elles font du bien. La certitude d'aujourd'hui repose sur des bases bien fragiles. Elle tient d'une part à une sorte de messianisme. Le Québec s'apprête à changer de premier ministre, M. Lucien Bouchard a accepté la tâche, homme providentiel

aux yeux des uns, adversaire irrésistible aux yeux des autres, ce qui en dit long sur la crise de leadership qui afflige nos sociétés déboussolées. La certitude repose d'autre part sur une forme d'inertie, le sentiment que la réconciliation est inéluctable pourvu que se calment les esprits. Sauf pour les agités professionnels, tout le monde sait bien que le Québec n'est pas la Bosnie, et espère dès lors que la querelle se résorbe d'une façon ou d'une autre. Malgré les quelques règlements de comptes

qui perdurent après un débat aussi vif, un discours d'apaisement fait ainsi surface. Il semble impossible que des gens de bonne volonté ne trouvent pas les mots, sinon les moyens, pour rétablir un sens de la parole civilisée autour de la question «ethnique», ou plus généralement autour des rapports entre les communautés de langue francaise et anglaise qui affirment toutes deux ne plus tenir à leur «solitude» historique. Nous n'aimons pas la chica-

Pourtant le débat que nous venons de vivre, quinze ans après celui de

1980, montre bien ce que le discours de la réconciliation peut avoir de factice. Les tensions se cachent pour mieux se nourrir avant d'éclater à nouveau plus vivement, les tranchées se creusent à l'abri, rien n'est réglé de ce qui ne peut s'évanouir par la grâce d'un OUI ou d'un NON, même obtenu selon les règles les plus démocratiques du monde.

La pause devrait plutôt servir à approfondir, mettre au clair ce qui cloche tant chez une nation aussi avancée, qui devrait être rompue à la coexistence malgré ses différends politiques. Il n'y a ni vie ni développement si l'on ne sait prendre acte des tensions et l'angélisme ne saurait être une réponse. On l'a vu à l'œuvre dans les commissions qui sillonnaient le Québec avant l'automne, qui portaient sur «l'avenir du Québec» et qui pratiquaient donc la fuite en avant, dans le concept éthéré du «projet de société». Si nous devenions un pays plus convivial, plus compatissant pour ses exclus, plus social-démocrate, plus engagé envers l'égalité hommes-femmes, plus orienté vers le plein emploi, disait-on en somme, le projet souverainiste deviendrait le projet québécois, rassembleur, capable de transcender les différences. Les bonnes intentions étaient authentiques, le discours politique les a docilement reprises une à une, mais nous savons bien que le vote ne s'est pas décidé à partir de ces mots gentils: les uns ont aimé le messie et les autres non, les uns ont eu globalement confiance et les autres non, une fièvre a monté durant quelques courtes semaines et remanié l'échiquier de facon à ce que le débat ne meure pas,

Qu'est-ce qui fait que le Québec ne convainc pas? Que ses citoyens ne tirent pas la ligne, en cette fin de siècle, pour se doter de tous les pouvoirs qu'ils peuvent évidemment assumer? Ou que les 1 peut se passer.

l faut se méfier des pauses qui † citoyens des autres provinces, à l'évidence, ne le sentent pas suffisamment fort pour lui donner, au sein de leur pays, la place qui lui revient? Que sommes-nous devenus, depuis plus de trente ans d'un réveil qui fut effréné?

Peut-être, risquons l'hypothèse, un pays trop ordinaire. Celui de la «p'tite vie» et de l'argent, comme tout le monde bien sûr, mais surtout celui qui ne sait plus comment vivre sa différence, cet atout extraordinaire qui ne saurait tenir uniquement à une langue et à un héritage culturel.

Rien ne sert d'être nostalgique de la Révolution tranquille, elle ne peut se régénérer sans cesse dans la vie d'un peuple. Mais il est un de ses ingrédients, un moteur, que nous avons peut-être perdu, celui de l'exigence. Ceux qui ont créé le mouvement des années soixante, et ceux qui entraient dans son sillage, à l'université comme dans les institutions financières, dans les mouvements communautaires comme sur la colline parlementaire,

ne cherchaient pas tant à affirmer un pays - l'indépendantisme était bien marginal à l'époque - qu'à le faire, ce pays, selon les plus hauts critères auxquels une nation moderne pouvait être conviée. Malgré bien des dérapages dus à l'inexpérience, malgré des emprunts idéologiques qui confinaient parfois à l'inconscience, malgré une terrible pauvreté d'instruments, l'ébullition intellectuelle et la volonté morale de réussir marquaient toute une société à laquelle rien ne semblait impossible. On aurait dit à ces bâtisseurs qu'ils passeraient un jour pour des

profiteurs insensibles, ou que leurs efforts ne donneraient rien de plus qu'un espace-Québec à peu près satisfait d'un système d'éducation qui laisse le tiers des jeunes sur le carreau, d'une «garde montante» qui se croirait «excellente» au beau milieu d'une mer de chômeurs et d'assistés sociaux, d'une culture du rire et de services sociaux enlisés dans une éternelle réorganisation bureaucratique. qu'ils n'en auraient rien cru. Certes ce sont souvent les mêmes qui ont baissé les bras devant l'ampleur de la tâche, que les obstacles ont freinés, que la lenteur du changement a découragés. Mais il revient à ceux qui leur succèdent aujourd'hui car le changement de la garde est imminent — de retrouver cet esprit d'exigence qui, rappelons-le aussi, exerçait une fascination jusqu'à l'extérieur de nos frontières et galvanisait les énergies au Québec même. Il ne s'agissait pas de forcer les «autres» à se joindre à un aimable «projet de société»; il s'agissait de se colleter à la réalité pour la vaincre. Les désaccords entre les cultures étaient profonds mais ils n'étaient pas en soi «le» problème. Ce pourrait être à cause d'un échec, celui qui nous a fait cesser de viser aussi haut, que le Québec n'a pas réussi à convaincre et se retrouve aujourd'hui en train de ruminer sur sa mauvaise dynamique de groupe plutôt qu'à continuer à avancer, et à attirer.

Ce n'est pas à partager une «distinction» théorique, définie dans les livres, désormais bourrée de clichés au point de se transformer en motion des Communes, qu'il faudrait convier ceux qu'un projet québécois laisse froids, mais à retrouver l'esprit de conquête du meilleur. A faire renaître une culture de l'exigence dont un peuple de petite dimension, toujours confronté à l'adversité, ne

SPACIBA...
GRAZIE ...
HARIGATO DANKE SCHÖN THANK YOU ET

# Le bilan des bilans

e n'ai jamais su qui avait inventé cette tradition bizarre de consacrer les derniers jours de l'année à dresser des bilans et à publier des chronologies de tout ce qui s'est passé durant les derniers douze mois. Ce devait être un columnist à court d'inspiration ou un chef de pupitre à court de co-

lumnist. C'est habituellement de la plus haute inutilité, sinon d'un ennui mortel. Par exemple, est-ce vraiment indispensable de se faire rappeler que le référendum a bel et bien eu lieu le 30 octobre et que le NON l'a finalement emporté. Avec un taux de participation dépassant les 90 %, y a-t-il vraiment quelqu'un au Québec qui n'a pas été mis au fait de la tenue du référendum et qui en ignore encore les résultats (à part Jean Chrétien, évidemment)?

Toujours, ces bilans insistent pour commencer au mois de janvier précédent. Franchement êtesvous vraiment intéressés par ce qui s'est passé en janvier dernier? Vous êtes-vous réveillés ce matin en vous disant: «Ciel, j'ai complètement oublié ce qui s'est passé le 23 janvier 1995. Vite, ma chronologie de l'an-

S'ils voulaient vraiment se rendre utiles, les journaux nous annonceraient ce qui va se passer au cours du prochain mois de janvier. Tant qu'à y être, pourquoi ne publieraient-ils pas des maintenant le bi-

lan de la prochaine année? Les maniaques de l'information me disent cependant que la seule façon de lire ces chronologies annuelles, c'est de les mettre en parallèle. Apparemment, à part quelques «grands moments» incontournables, nos journaux ont des styles très différents. Ainsi dans The Gazette, vous trouverez des «faits saillants» ayant à peu près cette al-

■ 12 janvier: le séparatisme est en chute libre et monsieur John Smith de la rue Woodhill a annoncé aujourd'hui que le fédéralisme canadien était formidable.

■ 14 avril: Le président d'Alliance-Québec déclare qu'il est faux de penser qu'absolument tous les Québécois sont racistes. John Woodhill

DANIEL LATOUCHE

de la rue Smith a écrit une lettre à son beau-frère de Winnipeg pour lui confirmer l'information.

2 juillet: une foule de 27 personnes a assisté hier à la parade annuelle de la Canada Day, ce qui constitue une augmentation de 220 % par rapport à l'année précédente. Interviewé par Dennis Trudeau à la CBC, le beau-frère de Winnipeg a déclaré qu'il était très heureux d'être là, mais qu'il espérait que la prochaine fois, le billet d'avion lui serait fourni gratuite-

ment Le Devoir, par contre, a une approche très différente. Vous savez que vous êtes en train de lire votre journal favori lorsque vous rencontrez des faits saillants du genre sui-

18 mars: un nouveau record battu: une lettre au lecteur publiée hier dans Le Devoir comprenait 14 notes infrapaginales et 6 références à Derrida.

■ 22 septembre: le peintre Alex DuPlexisse a déclaré lors de l'ouverture de sa dernière expositionsolo qu'il se considérait dorénavant comme un déconstructiviste positiviste dans la tradition de la néopostmodernité synergétique. Il abandonne donc le rouge pour le

Ce qui m'énerve particulièrement avec ces bilans de l'année, c'est qu'ils sont tous réalisés au début de décembre, question de permettre à nos journalistes de prendre quelques semaines de vacances bien méritées. Pourtant, c'est souvent durant les derniers milles que certains politiciens y vont de leurs déclarations les plus ridicules. Ces gens-là se trouvent donc pénalisés pour le prix de la connerie politique de l'année.

Prenez le cas d'André Ouellet, le

ministre fédéral des Affaires étrangères. A cause de ses importantes responsabilités - c'est lui qui explique la question du Québec aux ambassadeurs africains — il n'avait pu soumettre sa candidature auparavant. Il a donc dú attendre la deuxième tempête de neige (au moment où les ambassadeurs africains se font rares) pour y aller de sa déclaration sur le remplacement éventuel de Daniel Johnson à la tête du Parti libéral du Québec. Pendant un moment, j'ai même cru que toute l'affaire avait été organisée par monsieur Johnson luimême. Quelle meilleure façon en effet de relancer son leadership que de le faire condamner par André Ouellet. D'après le ministre en charge des sous-tapis fédéraux, c'est Daniel Johnson et personne d'autre qui aurait amené le Canada au bord de la ruine en changeant constamment d'avis sur la nécessité pour le camp du NON de présènter des propositions constitutionnelles. D'abord, Daniel Johnson n'à jamais ruiné personne, pas même Power Corporation dont il a été l'employé fidèle. Deuxièmement, accuser Daniel Johnson d'être une girouette alors qu'on travaille pour ean Chrétien, c'est y aller un peu fort. Et finalement, montrer du doigt le chef libéral provincial pour son leadership chancelant, au moment même où on lui dit ce qu'il devrait faire et ne pas faire a quelque chose de surréaliste.

Quelle belle occasion pour le sous-chef-en-chef de mettre les points sur les «i» et de rappeler au grand stratège fédéral que c'est Ottawa qui a toujours refusé de propo-

ser quoi que ce soit aux Québécois. Mais c'était sans compter sur la perspicacité de monsieur Johnson qui a préféré passer l'éponge et déclarer que monsieur Ouellet était un extraordinaire ministre des Affaires étrangères. C'est que Daniel Johnson a un plan secret. Il sait que le mois de janvier est habituellement très pauvre en faits saillants. Alors, quelle meilleure façon de s'assurer de passer à l'histoire de 1996 que de démissionner quelque

part vers le 22 janvier. De cette façon, on est certain de faire parler de soi lors du bilan de l'année 1996.

#### LETTRES

### Johnson laxiste

Daniel Johnson avait le pouvoir de changer le cours de l'histoire en faveur du Québec. Hélas, il n'a rien

Pendant la campagne référendaire, il aurait pu imposer ses conditions, comme le transfert au Québec de la Main-d'œuvre et des principaux éléments du rapport Allaire.

Oui, il pouvait imposer ses conditions sous peine de se retirer du camp du NON. Hélas, il s'est écrasé comme Bourassa et Ryan.

Johnson fait passer les intérêts du fédéralisme canadien avant les intérêts supérieurs du Québec. C'est cela un non-Québécois. Jules Lebeau

Bellefeuille, 18 décembre 1995

#### La BdeM et ses noms

La «Banque de Montréal» songe à changer son nom en «First canadian Bank», l'association de son nom avec Montréal et le Québec lui causant, dit-elle, préjudice au Canada anglais. Mais, précise-t-elle, bien que la banque soit dirigée de Toronto, elle ne songe pas y déménager de Montréal son siège social (pas encore?). Ce qui lui permettra éventuellement d'être Banque de Montréal au Québec, Bank of Montreal dans le West Island et First Canadian Bank par-

Dans le merveilleux monde de la banque canadienne, les ajustements sémantiques sont d'ailleurs déjà

La «Royal Bank of Canada» est devenue ici la Royale, «parlez-moi d'une banque royale», la «Canadian Impérial Bank of Commerce» est pudiquement devenue CIBC, «Scotia» voile Nouvelle-Ecosse, «Desjardins» ne peut, sous son nom, sortir du Québec ni même pénétrer chez nos compatriotes anglophones de Montréal, alors que la «Toronto-Dominion», la TD, ne me semble pas trop trop visible à l'est de la rue St-Laurent.

Le record d'ambiguïté significative revient toutefois, à la «Banque nationale du Canada», beaucoup mieux connue sous l'appellation Banque nationale, «notre Banque nationale», la «National Bank of Canada» hors-Québec. Un «notre», un «nous» incidemment interdit d'usage à qui voudrait constater l'unanimité de vote chez certains.

Rémy Bourgouin St-Antoine de Tilly 21 décembre 1995

## La fermeture de RCI

Selon le président de Radio-Canada, Perrin Beatty, la SRC n'a plus les moyens de maintenir Radio Canada International puisque ce service ne génère aucun revenu. Certaines personnes au gouvernement fédéral semblent partager ce point de vue. Il est vrai que RCI ne diffuse aucune publicité mais la situation est la même pour les autres radiodiffuseurs internationaux similaires financés par les gouvernements du monde entier.

Il faut toutefois tenir compte d'autres facteurs. Par exemple, les programmes de RCI en russe rejoignent des millions de personnes par la voie des ondes courtes et des millions d'autres par le biais de radios locales à Moscou, Saint-Pétersbourg et une douzaine d'autres villes de l'ancienne Union Soviétique. RCI informe cet auditoire sur les compagnies canadiennes et leurs produits ainsi que sur plusieurs volets de la vie au Canada: science, technologie, histoire, culture et façon de vivre. Comment les Russes pourraient-ils autrement apprendre l'existence d'une nouvelle génération de téléphones cellulaires fabriqués par Microcell, de nouveaux albums de Bryan Adams ou de Céline Dion, du estival Intenational de Jazz de Montréal, du Lac Louise en Alberta ou encore des Jardins Butchart de Victoria?

Nous partageons avec eux nos facons de voir les choses, nos inquiétudes et nos espoirs, créant ainsi des liens qui contribuent à promouvoir le Canada comme lieu d'affaires, de tourisme et d'échange culturel. RCI est seul, dans la région, à parler du Canada dans un paysage médiatique dominé par CNN. N'y a-t-il donc pas lieu de se demander si le pays perdrait ainsi davantage en fermant RCI qu'en maintenant ouverte l'unique oix du Canada à l'étranger?

George Krupnik Annonceur-réalisateur, section russe Montréal

29 décembre 1995

# À PROPOS ... de la retraite anticipée

Prendre une retraite anticipée est devenu une tendance en Amérique du Nord, la proportion de retraités de la tranche d'âge 60-64 ans par rapport aux personnes du même âge encore en activité étant passée de 31,9 % en 1987 à 69,1 % en 1991, soit une progression très forte. Au Canada, 60 % des hommes et 70 % des femmes cessent leur activité professionnelle avant 65 ans.

L'attrait pour la retraite anticipée que l'on observe actuellement est dû à une série complexe de raisons. Des facteurs économiques, la nécessité de s'occuper d'un parent âgé, le désir de faire autre chose, la fatigue, l'abaissement du statut de l'employé dans son travail sont parmi les motifs invoqués pour se retirer tôt Bulletin du Conseil du patronat, déc. 95

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9º étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CEQUE DOIS

Une vieille polémique

# Le prochain millénaire commence en l'an... 2001

Rien ne sert de courir, il faut partir à point

GASTON DESCHÊNES

L'auteur est historien à la Division de la recherche de l'Assemblée nationale

lors que la perspective de l'an 1000 a fait naître les pires appréhensions, le début du prochain millénaire fascine au point d'em-brouiller les esprits. Ainsi, par

un curieux paradoxe, comme pour défier les peurs qui hantaient nos ancêtres, certains voudraient vivre l'événement avant sa véritable

échéance. En effet, on a accrédité, dans les médias, l'idée que le prochain siècle et le prochain millénaire commenceront avec le début de l'an 2000. Cette question a fait l'objet de plusieurs textes, lettres de lecteurs et chroniques, notamment dans La Presse: pour avoir écrit que le XX siècle finirait le 31 décembre 1999, Lysiane Gagnon a été inondée de courrier. Elle a donc corrigé son «erreur», provoquant ainsi une autre avalanche qui l'a laissée bouche bée.

Dans les ouvrages de référence qu'on utilise généralement pour rafraîchir les notions fondamentales, il est pourtant clairement établi que «chaque siècle commence par l'année dont le millésime se termine par 01 et finit à la fin de l'année dont le millésime se termine par 00». Quillet précise que «le premier siècle a commencé au commencement de l'an 1 de notre ère et a fini à la fin de l'an 100». Larousse corrobore cette affirmation, tout comme les almanachs et les manuels d'histoire. Dans son Apologie pour l'histoire, Marc Bloch écrivait: «Nous ne nommons plus les siĕcles d'après leurs héros. Nous les numérotons à la file, bien sagement, de cent ans en cent ans, depuis un point de départ une fois pour toutes

La difficulté vient en partie du fait que la division du temps en siècles et en millénaires ne correspond pas à des mouvements observables des corps célestes, comme les jours, les ans ou les lunes. Il s'agit d'une périodisation basée sur une convention et le problème qui nous occupe est de savoir à partir de quel moment il faut compter.

Théorie et pratique

C'est une vieille polémique: «Il y a un débat à savoir si le siècle a pris fin au début ou seulement à la fin de 1800», rapportait l'Annual Register de 1801. Son éditeur penchait plutôt pour la seconde option et dressait le bilan du XVIII siècle à la fin de

"Ce siècle avait deux ans", écrivait Victor Hugo, en parlant de sa naissance, le 26 février 1802. En fait, le siècle n'avait que 13 mois mais qui s'en souciait? Par contre, un spécialiste comme Charles Dreyss jugeait sévèrement cette facon de mesurer le temps qui consistait à donner seulement 99 ans au premier siècle, les suivants débutant avec l'année dont le millésime se termine par 00. «C'est un système qui manque d'exactitude», écrivait-il dans sa chronologie éditée en

A la fin du XIX', la question



Ceux qui veulent absolument f^êter le nouveau millénaire en l'an 2000 devraient regarder dans leur boule de cristal. Ils «verraient» alors que le XXI n'est pas encore pour demain.

semble plus claire. Le Register n'a plus d'hésitation: le siècle nouveau commence en janvier 1901. Mais, en France, le débat se poursuit, comme le souligne le célèbre astronome Camille Flammarion (1842-1925) dans La Nouvelle Revue en février 1901. La question est pourtant simple, explique-t-il, et la réponse des astronomes n'a jamais varié, «pas plus que l'arithmétique».

«Une centaine se compose de cent unités. Le nombre cent fait partie de la centaine.

Or, il n'y a pas eu d'an zéro dans l'ère chrétienne. L'an premier de cette ère, c'est l'an 1

Lorsque Jésus-Christ vint au monde, personne ne s'est douté de l'importance de sa venue [...]. L'année de sa naissance passa inapercue des Romains comme des Juifs, et même le premier siècle du christianisme, et le second, et le troisième, et le quatrième, et le cinquième ne prirent pas place au calendrier. Ce n'est qu'en l'an 532 qu'une ère chrétienne fut proposée par un moine de l'Eglise romaine, né en Scythie, nommé Denys, et que sa taille avait fait surnommé Denys le Petit.

Il supposa que Jésus était né le 25

décembre de l'an de Rome 753. L'année 754 de la fondation de Rome devint la première année de l'ère chrétienne.

On a su, par la suite, que le Christ était né quatre ou cinq ans plus tôt mais, souligne Flammarion, «quelle que soit la date adoptée pour le commencement de l'ère chrétienne, il n'y a pas eu d'an zéro», tout comme il n'y en avait pas dans le calendrier révolutionnaire. À Paris, en janvier 1900, on dut se contenter de fêter le dernier Jour de l'An du XIX siècle, le Bureau des longitudes ayant rappelé que le XX siècle ne commençait qu'en 1901.

Au Québec

Les autorités religieuses de Québec ont publié une mise au point en 1899: un porte-parole de l'archevêque rappelait, dans La Semaine religieuse de Québec, que le nouveau siècle allait commencer le 1er janvier 1901 et non le 1er janvier 1900, «comme le pensent quelques-uns». Mise à part une Presse indécise (déjà!) qui souligna deux fois le changement de siècle (le 30 décembre 1899 et le 31 décembre 1900), les journaux ont célébré una-

nimement à la fin de 1900. Dans Le Soleil de Québec du 31 décembre 1900, un collaborateur spécial rappe lait que, «selon la curie romaine, le nouveau siècle commencera avec la première seconde de la première heure du premier janvier 1901». Le surlendemain (2 janvier 1901), on pouvait lire, dans ce même journal, comment le nouveau siècle avait été célébré à Rome, Bethléem, New York, Washington, Philadelphie, To-ronto et, bien sûr, dans la Vieille Ca-

«La journée d'hier [1er janvier 1901] a commencé au bruit d'une formidable canonnade. Il était exactement minuit et demi, quand a été tiré du haut du bastion de la Citadelle le dernier des 99 coups de canon

C'était une scène certainement très impressionnante.

Plusieurs villes du Canada avaient réclamé le même privilège; mais le département de la milice s'y était objecté, considérant que Québec étant la plus vieille ville au Canada, c'était à elle que revenait l'honneur de dire adieu au siècle qui s'éteignait comme de saluer l'aurore du nouveau.

En même temps que le canon tonnait, toutes les cloches de la ville carillonnaient, appelant les fidèles aux

diverses églises.» «The new century has dawned». lisait-on dans la Montreal Gazette du 1er janvier 1901. Toujours à Montréal, La Presse du 2 janvier 1901 consacrait un long reportage «aux messes d'inauguration du vingtième siècle» célébrées dans les églises de la ville et les temples de «nos frères séparés», anglicans et méthodistes. A la une, on trouvait aussi un long reportage sur le banquet tenu à Québec pour célébrer «le passage d'un siècle à un autre». Réunis au Château Frontenac, les convives ont dégusté un menu «fin de siècle» comprenant «potage à la vapeur», «entrée du tunnel Saint-Gothard», «filets de boeuf à la sud-africaine», «blanc-manger au lait stérilisé», «fromage automobile» et «pousse-café à la télégraphie sans fil». Le chevalier Charles Baillairgé, qui présidait le banquet, évoqua ensuite les promesses du XXº siècle dont la navigation aérienne, les pérégrinations sous-marines, le chauffage à l'électricité, la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent et la colonisation de la baie James!

La théorie et la pratique se conjuguent: le prochain siècle et le prochain millénaire commenceront en 2001. Mais la magie du chiffre demeure et, déjà, l'an 2000 est «commercialisé». On nous promet un champagne de l'an 2000, des fêtes mondiales, et ça ne fait que com-mencer. Le XXI siècle «commencera le 1er janvier 2001», reconnaît Michel Saint-Germain (L'avenir n'est plus ce qu'il était), «mais qui atten-

«Tous les cent ans, écrivait l'astronome Flammarion, la même question de la date du changement de siècle revient en discussion. J'ai sous les yeux des documents de 1799, 1699, 1599, qui posent, tournent et retournent le problème, et dans cent ans, en l'an de grâce 1999, [...] nos arrière-neveux se poseront la même question dans les journaux «fin de siècle» de l'époque. Et il y aura encore des esprits distingués qui renouvelleront une confusion séculaire. Le progrès est lent dans la race humaine.»

En réponse à Marcel Côté

# Un statut spécial pour l'île de Montréal

Le développement économique de la métropole exige une solution adaptée à sa dualité linguistique

LUC-NORMAND TELLIER Directeur au Département d'études urbaines et touristiques, UQAM

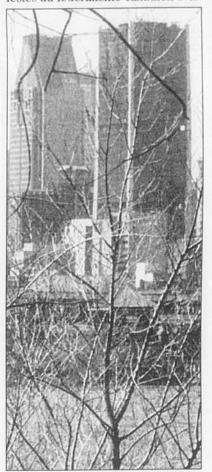
oilà le débat sur Montréal reparti! Montréal va à vau-l'eau: records de chômage, de pauvreté, de faiblesse du taux de participation au marché du travail et de faiblesse de la création d'emplois... Jean-Claude Thibodeau invoque les lacunes du virage technologique, Michel Boisvert, le manque d'«éconnivence» et, maintenant, Marcel Côté, nos «déficiences linguistiques»

Monsieur Côté ayant passé le mois d'octobre et les mois précédents à crier sur tous les toits que le fédéralisme canadien était notre seul salut et voter NON, la seule façon d'éviter l'apocalypse, voilà qu'il nous laisse entendre, en décembre, que voter deux fois «non» et demeurer pour une treizième décennie dans la fédération canadienne ne suffisent pas: il faudrait en outre effacer le «haut différentiel de mobilité» des mains-d'œuvre d'affaires anglophone (très mobile) et francophone (relativement immobile).

Comment le faire? Monsieur Côté ne nous le dit pas. Tous auront compris que le meilleur moyen, le seul totalement efficace, est certainement la disparition pure et simple de notre «anomalie» linguistique. Ainsi, laisse-t-il entendre, pourrons-nous éviter la «milwaukeesation» de notre ville.

Le problème dans tout cela, c'est que Milwaukee s'est «milwaukeesée» sans avoir la moindre «anomalie linguistique» et que Montréal dé-cline, depuis 30 ans au moins, au sein de la fédération canadienne sans que celle-ci ne semble vraiment contribuer à ralentir la chute.

Il y a deux ans, dans un livre intitulé Vive Montréal libre!, j'ai prétendu qu'une des erreurs les plus manifestes du fédéralisme canadien avait



Montréal continue de souffrir de l'exode anglophone.

été et est encore d'avoir systématiquement choisi de «désinvestir» toujours un peu plus à Montréal au fur et à mesure que la marée nationalis te québécoise montait (tout indique que ce réflexe, suicidaire du point de vue canadien, est plus fort que ja-

Plus le souverainisme monte, plus! le capitalisme canadien se retire de Montréal; or, plus le capitalisme canadien se retire de Montréal, plus la souveraineté du Québec apparaît comme la seule issue. La suite des choses étant relativement prévisible et M. Côté refusant de l'admettre, il ne lui reste plus qu'à invoquer notre «anomalie linguistique» pour expliquer notre triste sort sans égratigner la stratégie fédérale et celle du grand capital canadien.

Cela dit, je donne raison à M. Côté sur plusieurs points. Il est vrai que Montréal a une spécificité linguistique, tant à l'intérieur du Québec que du Canada, qu'elle arrive mal à «gérer» (mon livre le soulignait amplement). Il est vrai que Montréal a souffert, souffre et continuera à souffrir sévèrement des exodes anglophones (tant des personnes que des capitaux). Il est impérieux que nous, Montréalais, réagissions vigoureusement pour arrêter le flot et même

À Montréal de jouer

Il est, néanmoins, aussi vrai que la gestion de la dualité linguistique montréalaise ne peut se faire adéquatement ni à partir de Québec, ni à partir d'Ottawa, ni même, selon moi, à partir du Grand Montréal (au sens du rapport Pichette).

C'est pourquoi j'ai proposé en 1993, alors que le Rapport Pichette n'était encore qu'en gestation, que le nœud gordien liant dualité linguistique et développement économique à Montréal soit tranché là où il peut être tranché, soit sur le territoire très nettement délimité de l'île de Montréal. L'attribution à l'île de Montréal d'un statut linguistique, scolaire et universitaire particulier permettrait d'enfin définir une gestion de la dualité linguistique montréalaise qui ne mette pas en péril les acquis linguistiques du reste du Québec, tout en permettant de freiner les exodes et de relancer notre économie dé-

L'exemple de Bruxelles devrait nous inspirer encore et encore, cette ville avant su tirer son épingle du jeu au milieu des tourments flamandowallons grâce, précisément, à un statut linguistique et scolaire particulier. M. Côté souligne que la «principale caractéristique économique de Montréal est d'être une ville biculturelle, l'une des rares au monde»: Bruxelles en est une autre et ses succès devraient nous guider.

Voilà ce que j'ai écrit en 1993 et que je réécris encore aujourd'hui en sachant, hélas, que les chances d'être entendu sont quasi nulles alors qu'un second référendum est en train d'engendrer les mêmes réflexes que le premier, le second référendum, comme le premier, ayant contribué à inspirer à Marcel Côté et à tant d'autres un si grand nombre de discours visant à apeurer, discours qui, le lendemain d'un NON» venu, semblent avoir sensiblement les mêmes effets dévastateurs sur Montréal que les lendemains d'un hypothétique OUI. Ne nous reste-t-il qu'à nous résigner?

Réplique à François Tousignant

# Connaissez-vous Haydn?

JOEL THIFFAULT Directeur artistique, chef d'orchestre et claveciniste de l'Orchestre Baroque de Montréal

uiconque se produit «sur scène» se doit d'accepter la critique, c'est la règle du jeu. Le critique ayant toujours le «gros bout du bâton», il peut apparaître vain de vouloir contester son jugement ou ses goûts, aussi particuliers soient-ils. Or, ce n'est pas là mon intention. Toutefois, M. Tousignant, vous adressant

personnellement à moi au cours de votre «compte rendu» du concert Haydn de l'Orchestre Baroque de Montréal (Le Devoir, le lundi le 27 novembre 1995), je trouve tout naturel d'utiliser mon droit de réplique.

Le travail de l'OBM repose sur un examen méticuleux de toutes les dimensions du discours musical et est animé d'un souci constant de la perception de l'auditeur. Que nos objectifs artistiques en matière de recherche sur le plan historique, que l'ensemble de notre travail assidu sur le traitement des différents paramètres n'aient pas eu l'heur de vous plaire, votre position de critique nous oblige moralement à nous incliner devant votre «jugement» et à vous laisser le bénéfice du doute. Mais de là à affirmer que nous nous soucions aussi peu du traitement de ces paramètres, c'est pousser un peu loin «l'hé-

Quant à la place du clavecin en concert, je l'ai touché principalement dans les mouvements extrêmes, et seulement lorsque l'orchestre jouait forte. Étant assez bien placé pour savoir l'utilisation que j'ai faite ce soir-là d'un instrument que je connais bien, je conçois difficilement qu'on puisse discourir sur mes intentions, et je suis toujours à la recherche de ce «brillant concerto» dont vous nous entretenez; concerto perdu, qu'on saurait peut-être retrouver dans votre conception nivelée d'une Venise superficielle et spectaculaire du 17<sup>e</sup> siècle?

Quelques petits détails

S'il est difficile pour la majorité d'entre nous de parler de ce que l'on ne connaît pas, ce n'est hélas pas le cas de tous: pour votre gouverne, M. Tousignant ,voici plusieurs détails à ajouter à votre bloc-notes («pour qui connaît un tant soit peu Haydn»).

Sachez désormais que Haydn n'écrivait pas toutes ses symphonies «pour plaire» (ni pour déplaire) à son prince (voir la symphonie dite Les adieux), mais tout simplement, pour «s'assumer en tant que compositeur et créateur», ... si vous voyez ce que je veux dire.

D'autre part, Haydn n'a jamais été «parcimonieux» dans son emploi du mot cantabile, laquelle assertion n'est possible que pour qui ne connaît «qu'un tant soit peu» le sujet. Tout au long de sa carrière, Haydn a utilisé ce mot grosso modo dans au moins 13 symphonies, 12 quatuors à cordes, 5 trios pour baryton, etc. La liste est

Quant aux reprises chez Haydn, elles ne sont jamais que «conventionnelles». Elles sont une condition essentielle à l'équilibre même de ses œuvres (bien au-delà de ce que vous appelez avec désinvolture «le plaisir de respecter le texte»). Il serait du plus grand intérêt de savoir où et quand vous avez légiféré sur la question.

«Pour qui connaît un tant soit peu Haydn» disiez-vous? Sachez que nous cherchons en vain les fameuses «tenues aux cordes» du 1er mouvement de la symphonie no. 45 qui semblaient vous affecter. Sauriez-vous établir la différence entre une valeur longue forzando et tenuto? Connaissez-vous cette partition? Avez-vous déjà consulté un appareil musico-critique digne de ce nom? Nous pouvons vous aider en vous fournissant le nécessaire sur ce

Vous me faites personnellement la morale au cours de votre «sermon sur l'humilité». Bien. Dans un échange de bons procédés, à mon tour, je vous exhorterai donc, vous aussi, M. Tousignant, sinon à un peu plus d'humilité, certainement à moins de complexes face à «l'autre critique»... Moins de «show», et un peu plus de crédibilité, s'il vous plaît! Et surtout ne cherchez donc pas à passer pour le spécialiste de ce que vous n'êtes pas. Et, rassurez-vous, nous ne vous en aimerons pas moins.

De plus, si vous êtes parti à l'entracte pour des raisons qui vous sont personnelles, pourquoi devisez-vous sur celles du public qui profite de l'entracte hors du lieu du concert, au restaurant d'en face, tout simplement?

Sur ce, nous vous souhaitons une longue carrière dans ce métier, nouveau pour vous, guidé à l'avenir par l'intégrité journalistique.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropo-

litaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'in-formation économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Levesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à Pin-formation politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Helène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort, (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire), L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux, ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Celine Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTELE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schnei-der et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FON-DATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert

## ◆ LE DEVOIR ◆

# ALARME «Une chose est certaine: ça prend du leadership»

SUITE DE LA PAGE 1

engager, M. White fait remarquer que la Constitution prévoit également qu'un gouvernement provincial ou que le Sénat puissent déclencher le processus d'amendement en entérinant, par voie législative, des propositions de changement. En l'occurrence, le président du CUC incite le chef conservateur, Jean Charest, à explorer l'option selon laquelle la majorité conservatrice au Sénat deviendrait l'instigatrice de ce pro-

«Si j'étais Jean Charest, j'y penserais très sérieusement», a tranché M. White dans une entrevue accordée au Devoir cette se-

Sans remettre directement en question les compétences du premier ministre Jean Chrétien, M. White affirme que seul un chef «convaincu et convaincant» saura amener le reste du Canada à reconnaître la nécessité absolue de changements constitutionnels qui reprendraient les éléments essentiels de l'Accord du Lac Meech, dont la reconnaissance constitutionnelle du caractère distinct du Québec. Il s'agit d'un défi de taille, convient-il, puisque, depuis la mince victoire des fédéralistes au référendum du 30 octobre dernier, il s'est produit un durcissement de l'opinion publique canadienne à l'égard du Québec.

La résistance du reste du pays à s'engager dans la voie d'une réforme constitutionnelle s'explique assez facilement, selon le président du CUC. Traumatisé par les echecs des accords du lac Meech et de Charlottetown, en 1990 et en 1992, le Canada anglais est littéralement transi devant la perspective de négociations constitutionnelles, conscient de ce que «le pays ne [peut] pas supporter un autre échec». Or, c'est précisément le sort vers lequel le pays se dirige à moins de transformer «dans sa substance comme dans sa symbolique» la Constitution de 1982, dit-il. D'où le besoin criant d'un chef fédéraliste fort.

«Une chose est certaine: ça prend du leadership», lance M. White, également président du conseil d'administration d'Unimédia inc., filiale de l'empire médiatique du magnat canadien Conrad Black et propriétaire, notamment, du Soleil de Québec. «Si les gens comprennent que, pour d'excel-

lentes raisons, il faut faire [des changements constitutionnels] parce qu'un leader convaincu et convaincant essaie de le leur expliquer, je pense que l'opinion publique peut changer assez vite.»

Alors que 61 % des Canadiens des autres provinces se disaient d'accord avant le référendum pour que l'on fasse des «concessions» vis-à-vis du Québec, un sondage Angus Reid révélait cette semaine qu'à peine 17 % pronent maintenant une attitude plus conciliante envers la Belle Province. En revanche, 46 % des Canadiens hors Québec prônent la ligne dure à l'endroit de la seule province francophone du pays. Et, plus du tiers des répondants croient plutôt que les actions jusqu'ici effectuées par Ottawa l'adoption d'une motion [non constitutionnelle) reconnaissant le caractère distinct du Québec et l'octroi d'un droit de veto [lui aussi non constitutionnalisé] aux cinq régions du pays — suffisent.

Bien qu'ils soient «utiles», ces gestes ne vont pas assez loin, soutient le président du CUC, organisme fondé il y a 30 ans pour «raviver et revitaliser» l'identité canadienne» et dont 3,2 millions du budget de 5 millions en 1995 provenaient, du gouvernement fédéral. En tant que seul État contrôlé par la seule «minorité nationale» du Canada, le gouvernement du Québec doit disposer des pouvoirs constitutionnels pour «soutenir et promouvoir de la seule société francophone» du continent, plaide M. White.

Il s'agit d'une question des droits des minorités. Or, poursuit-il, pour que ces derniers soient assurés «il faut qu'ils soient dans la Constitution». De plus, alors qu'Ottawa procède en accordant un droit de veto, bien qu'informel, sur tout changement constitutionnel à chaque région du pays, M. White croit que seul le Québec - «la minorité concernée» - devrait détenir un droit de veto sur les amendements qui traitent des pouvoirs et des dossiers qui lui sont propres en tant que seule province à majorité francophone. Si le Sénat entérine la loi instaurant le droit de veto régional, adoptée aux Communes en début de mois, n'importe quelle région du pays pourra faire échouer une proposition constitutionnelle qui ne toucherait que le Québec. Actuellement, la plupart des amendements constitutionnels nécessitent l'approbation de sept provinces représentant 50 % de la population.

«Cela invite une quelconque province ou un quelconque député à s'y objecter pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les changements [proposés]», constate le pré-sident du CUC, pour qui l'adoption d'une nouvelle formule d'amendement doit figurer à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution prévue

Ce n'est pas la première fois que M. White, qui est basé à Toronto, sonne le réveil des fédéralistes. Pressentant les difficultés du camp du NON en octobre dernier, le président du CUC a appelé, en avril 1994, les forces vives du Canada à se préparer à «la possibilité, sinon la probabilité, d'une victoire souverainiste au référendum». Mettant en relief les faiblesses de l'argument fédéraliste par rapport à 1980 - dont un premier ministre canadien qui refusait de parler de la Constitution et «privait ainsi les fédéralistes d'un leadership clair à Ottawa» M. White s'était évertué à sensibiliser les leaders d'opinion canadiens à «la position de force» des troupes souverainistes. Ses avertissements, livrés dans un article publié dans le bulletin Québec Trends, fu-

rent, en réalité, ignorés. Confiant à outrance dans le fait que la victoire était acquise, le camp du NON n'a jamais dérogé à sa stratégie - axée exclusivement sur la mise en relief des risques de la «séparation» —, constate M. White. Or, selon ce dernier, il fallait rectifier le tir à au moins deux reprises pendant les semaines précédant le référendum: d'abord, lors du dépôt d'une question référendaire consacrant le concept de souveraineté-partenariat et, ensuite, lors de la nomination de Lucien Bouchard comme éventuel négociateur en chef d'un tel partenariat économique et politique

avec le reste du Canada. Peu actif au Québec pendant la campagne référendaire, le président du CUC dit avoir préféré concentrer ses efforts sur le Canada anglais, où il a multiplié les interventions pour sensibiliser le reste du pays au bien-fondé des revendications du Québec. Depuis le référendum, le CUC travaille au ralenti, se voulant «plutôt low-profile entre les grandes crises» de l'unité nationa-

le, de dire M. White.

# CHRÉTIEN Le vrai test s'en vient

SUITE DE LA PAGE 1

Ces derniers temps, la presse de langue anglaise s'est déchaînée, en des termes souvent très durs. Jean Chrétien, lit-on à droite et à gauche, n'est plus l'homme de la situation: prisonnier du passé, héritier d'une vision désuète du Canada qui ne peut satisfaire personne et qu'il s'entête à défendre. Dans les traditionnelles entrevues des Fêtes qu'il a accordées à la télévision, les questions sont revenues, lancinantes, coups de poing en pleine gueule. Avez-vous l'intention de demeurer en poste et, si oui, pourquoi diable? Savez-vous seulement que faire?

Guérilla médiatique? Allez-y voir. La lune de miel s'effondre et est en passe de se transformer en demande de divorce. En neuf mois (mars-décembre), la cote de popularité du gouvernement libéral a chuté de 64 à 51 %; celle du premier ministre lui-même, de 68 à 54 %. Opposition attrayante? Non. Les appuis ne se reportent pas sur les autres partis, mais vont grossir les rangs des indécis. Problème de leadership? Plutôt. A peine un Canadien sur trois croit que le premier ministre a joué un rôle dans la victoire du NON, et un sur quatre croit qu'il a contribué... à la poussée du OUI!

Aussi est-ce un homme qui donne l'impression d'être en sursis qui boucle 1995. Dernier développement en date, le respect de ses «petites promesses» référendaires — société distincte et veto — a trouvé le moyen de mécontenter tout le monde, en plus de prêter le flanc aux accusations d'improvisation la plus totale. Les Canadiens sont majoritaires à croire que le Québec ne devrait ni disposer d'un droit de blocage constitutionnel ni être reconnu comme distinct et que le principe de l'égalité des provinces est immuable.

Pourtant, Jean Chrétien persiste et signe. Mais ses explications laissent songeur. Pourquoi croyez-vous être la bonne personne pour sauver le Canada? «Parce que je suis le premier ministre. J'ai de l'expérience», disait-il sur CTV. Mais quelle expérience? Pourquoi cette formule tordue de «prêt» de veto aux régions que nul n'a demandé? «Tous les premiers ministres provinciaux ont accepté le principe», a-t-il indiqué à au moins trois reprises sur CBC, omettant d'ajouter que cet «accord» remonte à la conférence de Victoria... il y a 25 ans!

Plus: il tient pour preuve de la compétence de son gouvernement le fait qu'il n'a pas procédé à un remaniement ministériel en 26 mois. N'estce pas lui-même qui décide de ces choses...?

De même, en ce qui a trait à l'éventualité d'un troisième référendum sur la souveraineté, M. Chrétien se campe dans une imprécision déraisonnable vu l'importance de la question. «C'est 2 à 0» pour les fédéralistes, a-t-il indiqué, donnant ainsi à entendre que le prochain résultat ne saurait être déterminant. A moins que la quesment graves sur l'invocation de «la paix, l'ordre et le bon gouvernement» pour forcer une clarification des enjeux sont restées obscures malgré des interrogations en rafale sur le sujet.

La semaine dernière, il parlait d'une solution de «dernier recours» et disait espérer que le poids de l'opinion publique contraindrait Lucien Bouchard à mettre cartes sur table avant un appel aux urnes. Et ces propos venaient d'un chef de gouvernement qui a participé de bon gré à deux campagnes référendaires tout en réaffirmant que le 30 octobre n'avait qu'un caractère consultatif! Une chatte n'y retrouverait pas ses

Et pendant tout ce temps, le premier ministre est impliqué avec ses alliés d'hier dans une vague polémique entourant la stratégie du camp du NON. Et il assure sans détour qu'on lui a poliment mais fermement fait signe de rester chez lui jusqu'à ce que sa propre intervention - «le OUI menait par sept points une semaine avant le référendum, et nous avons gagné» — soit la cause directe de la victoire finale. Comme Trudeau en 1980, en promettant du

Cela dit, s'il apparaît dépassé par les événements, M. Chrétien a des atouts dans sa manche pour raffermir son autorité. L'opposition parlementaire non souverainiste, à commencer par le Parti réformiste de Preston Manning avec sa tendance récente à verser dans les scénarios extrêmes, comme la destitution du premier ministre (par le gouverneur général!) pour cause d'«irrationalité constitutionnelle», reste largement désorganisée.

En outre, les prétendants à son trône ne se bousculent pas aux portes: les rangs ministériels présentent peu sinon pas de candidats d'envergure; il est aussi acquis, en ces temps troubles où le chef du gouvernement du Canada est pratiquement *persona non grata* dans sa propre province, que le prochain leader libéral devra provenir du Canada anglais. Or Frank McKenna, celui qui serait le favori, a dit qu'il n'était pas intéressé.

Toutefois, le problème reste entier. Dans une analyse de la situation qu'il a effectuée il y a quelques jours, M. Chrétien a évoqué malgré lui une contradiction fondamentale, inhérente à ce pays. Le Canada, observait-il tout à la fois, «ne peut pas vivre continuellement dans l'incertitude», mais la question de l'unité nationale constitue une «crise perpétuelle». Etrange, c'est exactement ce que soutiennent les souverai-

En tout cas, si le raisonnement est juste, Jean Chrétien peut compter, gracieuseté des intentions avouées de Lucien Bouchard, sur un répit d'une quinzaine de mois avant le prochain choc constitutionnel de 1997. Il a aussi environ deux ans pour songer aux élections générales, auxquelles il a promis de prendre part. C'est peu pour s'attaquer à la résolution de la quadrature

L'homme aime rappeler que les médias l'ont souvent limogé au cours de sa carrière et qu'il apparaît presque impossible: trouver le moyen de calmer l'impatience du Canada anglais tout en se refaisant une vertu — qu'il n'a à peu près jamais eue -- au Québec. Le vrai test s'en vient.

# 145 policiers tués aux États-Unis en 1995

pecter la loi ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions en 1995 aux Etats-Unis, dont 13 lors de l'attentat d'Oklahoma City, selon un bilan publié hier. L'Association américaine des chefs de la police précise que ce bilan

169 membres des forces de l'ordre avaient trouvé, la mort dans l'exercice de leurs fonctions. À la même époque l'année dernière, le bilan provisoire pour 1994 s'élevait en effet à 137 tués. Sur les 145 policiers morts depuis le

bération (1974)

Washington (AP) — Au moins 145 poliniest pas définitif et qu'il pourrait finalement début de l'année 1995, 64 ont été tués par ciers et autres agents chargés de faire dépasser celui de 1994, année durant laquelle balles et 50 dans des accidents de la route. Le 19 avril, l'attentat a l'explosif contre le bau ment fédéral Alfred Murrah d'Oklahoma City a fait, sur le coup, 12 morts parmi les forces de l'ordre, mais un 13<sup>e</sup> policier a succombé à ses blessures trois semaines plus tard.

# ILLUSIONS «C'est quelque chose de pathologique dans l'Église catholique»

SUITE DE LA PAGE 1

intervient plus souvent dans les affaires des Églises lo-

Ce qui peut devenir «très gênant» pour les pouvoirs locaux. On en a eu encore une preuve la semaine dernière alors que le conseil pontifical pour la famille publiait un mode d'emploi très normatif sur la sexualité, un texte d'une stricte logique conservatrice qui condamne par exemple l'utilisation des préservatifs.

«Cette imposition du célibat, cette exclusion des femmes, cette exclusion d'un discours franc sur les questions sexuelles a créé une culture qui empêche l'ouverture à un autre point de vue», tranche le professeur Baum, qui a lui-même quitté son ordre et est maintenant marié. «C'est quelque chose de pathologique dans l'Église catholique. Les autres Eglises chrétiennes, qui veulent aussi rester fidèles à l'Evangile, arrivent à d'autres positions beaucoup plus acceptables, parce que leurs prêtres et leurs évêques sont mariés et qu'ils n'ont pas les mêmes

complexes.» Il souligne aussi que ce qu'on appelle aujourd'hui «l'option pour les pauvres» n'a pas été définie à Vatican II, mais un peu plus tard, vers la fin des années soixante. «Vatican II était l'œuvre des théologiens européens de la classe moyenne, dit-il. Ils avaient l'optimisme de ces années glorieuses où tout ne pouvait qu'aller mieux, toujours mieux.» L'autre perspective, tiers-mondiste et engagée, s'est imposée par la suite, notamment à la Seconde

Conférence générale de l'épiscopat latino-américain, à Medellin, en Colombie (1968), puis avec l'ouvrage fondamental du péruvien Gustavo Gutierrez, Théologie de la li-

Cette nouvelle optique a eu beaucoup d'impact icimême, au Québec. «Nos évêques sont ouverts, ajoute le professeur. Il y a une réelle démocratie, une large ouverture ici. Notre Eglise est généreuse et politiquement de gauche, en solidarité avec les pauvres et les démunis.» N'empêche, ils doivent rentrer dans le rang, comme les autres, sur beaucoup de questions. «Mais je suis sûr qu'ils sont gênés par cet esprit de centralisation qui vient de Rome, juge Gregory Baum. Surtout sur la question des femmes et de la sexualité. Je pense qu'ils sont très gênés de tout ça.»

#### Une évolution de concert

Cette position ambiguë de l'Eglise québécoise, à la fois progressiste et soumise, peut s'expliquer en partie par l'autre grand héritage des années soixante, la Révolution tranquille, qui s'est articulé à Vatican II. La directrice de la revue Relations, Carolyn Sharp, parle d'une évolution de concert. «Nous avons été chanceux, résume-t-elle. La transformation sociale et les réformes religieuses ont été vécues en dialectique. On n'a qu'à regarder ce qui se passe en Pologne ou en Irlande pour comprendre comment des sociétés sous l'emprise de l'Eglise catholique peuvent avoir de la difficulté à faire face à la laïcisation.»

Au contraire, ici, au début des années soixante-dix, le sociologue Fernand Dumont a été mandaté par les évêques québécois pour faire le point sur la sécularisation, avec franchise, justement pour tenter de définir comment l'Eglise pouvait continuer à servir les fidèles

dans un monde en mutation.

Le père René Latourelle, qui a également participé aux travaux de Vatican II, est beaucoup moins sévère avec le concile. Il s'attarde pour sa part sur un prolongement théologique fondamental de l'aggiornamento, lors d'un synode de 1985 appelé pour tracer un premier bilan de Vatican II. Il était assistant-secrétaire à ce synode. «On a réalisé que le concile avait laissé dans l'ombre un personnage important: Jésus-Christ, dit-il. L'Eglise a déclaré: "Plus l'Église va cesser de parler d'elle-même, plus elle parlera de Jésus-Christ, plus elle sera crédible."» Il souligne d'ailleurs que les pères conciliaires n'ont adopté aucune constitution sur le personnage central du christia-nisme. «Je pense que si on fait un Vatican III, il faudrait le faire sur Jésus-Christ», poursuit le théologien jésuite. Et pourquoi donc? «Pour le réhabiliter, répond-il. Actuellement, l'une des pierres d'achoppement dans le monde théologique, c'est l'incarnation et la divinité de Jésus. Même ici, il y a des théologiens qui disent qu'il n'est pas Dieu, qu'il n'est qu'un homme. Rendu à ce point, la nécessité s'impose de le réhabiliter. Parce que le spécifique chrétien est là, dans l'Incarnation. La religion chrétienne est différente de toutes les autres par sa foi en un Dieu parmi nous, dans la chair, le langage et l'histoire. Si Jé-

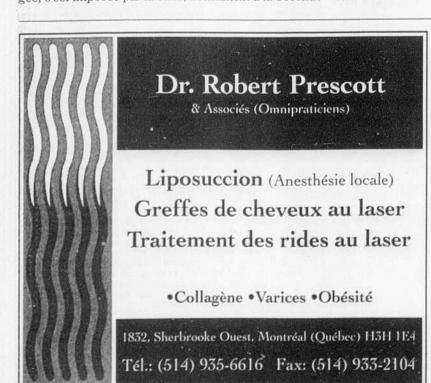
sus n'est qu'un homme, excusez-moi, mais je sors de ma compagnie. Je ne donne pas ma vie à un petit juif, un petit homme, un petit prophète, un petit guérisseur.»

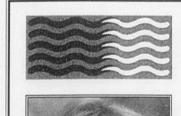
Carolyn Sharp réplique au contraire que si Jean-Paul II convoquait un nouveau concile beaucoup de fidèles claqueraient des dents. «Jean XXIII voulait "ouvrir grandes les fenêtres", dit-elle. On craint maintenant que ceux qui ont eu peur de la brise ne les referment. Il y a beaucoup de frileux dans la haute hiérarchie. [...] Avec Jean-Paul II, l'optimisme a disparu.»

Bref, trente ans après le concile, l'Église souffrirait maintenant de «sclérose en pape», comme on le répète méchamment dans les cercles critiques. «A Rome, on disait: "Tant qu'il y a la mort, il a de l'espoir", ajoute M. Baum. Si le pape meurt, on le remplacera peut-être par un meilleur, plus ouvert. Mais on pourrait aussi en avoir un pire! Alors moi je dis qu'il faut démystifier la papauté. On a fait une idole du pape. On lui accorde une valeur

théologique et spirituelle qui n'est pas fondée.» L'iconoclaste ajoute même à la blague qu'il rêve d'un pape qui s'enfuirait en Amérique du Sud avec son secrétaire et cent millions de dollars des coffres du Vatican. «Ça montrerait que c'est un homme comme les autres, pêcheur comme les autres, explique-t-il. Le pape est important, oui. Mais il y a d'autres rôles importants. Alors que les évêques prennent leurs distances, tous ensemble, et que les Eglises locales s'affirment...»

FIN





Céline Simard, dir. consultante

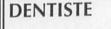
### CLINIQUE CAPILLAIRE INTERNATIONALE INC.



#### LA MICRO-GREFFE

- Une technique sûre et efficace
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE Un résultat permanent

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4 (Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616



#### DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

# Dr Michel Lefort, D.M.D. Guylaine Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Oc H3H 1E4 tél.: 939-2600

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9 RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION: (514) 985-3333

**PUBLICITÉ AVIS PUBLICS** ANNONCES CLASSÉES PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390 NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344 (514) 985-3344 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux

SERVICE DES ABONNEMENTS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8HOO À 16H30 Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390 Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559